



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

Bulletin officiel
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse
et des Sports

n°19
2026

Bulletin officiel n° 19 du 7 mai 2026

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo19-0>

Sommaire

Encart

Circulaire de rentrée 2026

Priorités pour l'année scolaire 2026-2027

→ [Circulaire du 06-05-2026](#) - NOR : MENE2612348C

Enseignements primaire, secondaire et supérieur

Diplômes

Diplôme initial de langue française (Dilf) et diplôme d'études en langue française (Delf) en milieu scolaire – Calendrier des sessions des examens 2027

→ [Note de service du 14-04-2026](#) - NOR : MENE2603757N

Enseignements primaire et secondaire

Programmes d'enseignement

Programme d'enseignement de l'école maternelle (cycle 1)

→ [Arrêté du 16-04-2026](#) JO du 6-5-2026 - NOR : MENE2608627A

Sports

Dispositif Sesame

Déploiement du dispositif Sesame en 2026

→ [Instruction du 09-04-2026](#) - NOR : SPOV2609882J

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination des représentants du personnel, des représentants de la Mutuelle générale de l'éducation nationale et des membres de l'administration à la commission nationale d'action sociale – Modification

→ [Arrêté du 03-04-2026](#) - NOR : MENH2607549A

Conseils, comités, commissions

Nomination des membres des commissions chargées d'établir les sujets de l'examen conduisant à la délivrance des classes Tapisserie d'ameublement et Tapisserie décoration du diplôme Un des meilleurs ouvriers de France

→ [Arrêté du 13-04-2026](#) - NOR : MENE2608339S

Circulaire de rentrée 2026

Priorités pour l'année scolaire 2026-2027

NOR : MENE2612348C

→ Circulaire du 6-5-2026

MEN – DGESCO

Texte adressé à tous les personnels de l'éducation nationale

À l'aune du rôle vital de notre institution pour la destinée de notre pays, je souhaite que l'année scolaire 2026-2027 soit centrée sur ce qui fait le cœur de notre mission : instruire et protéger. Quelle que soit votre fonction au sein de notre institution, vous contribuez à cette double mission.

La rentrée 2026 ne sera pas celle de nouvelles réformes structurelles, mais verra la consolidation des réformes engagées, notamment celle de la formation initiale des enseignants. Elle doit vous permettre de vous recentrer, dans le respect de vos qualités et compétences respectives, sur votre cœur de métier.

S'agissant en premier lieu des enjeux pédagogiques, je ne vous demande pas de chercher à satisfaire simultanément, par un grand écart impossible, toutes les demandes que notre société fait peser sur notre École. Je vous demande de vous concentrer sur l'essentiel, de préférer le « mieux » au « plus », de mettre la juste exigence – celle qui pousse en avant et refuse la fatalité – au cœur de votre action, dans le cadre des nouveaux programmes qui entrent progressivement en vigueur de la maternelle au collège, et dans la perspective du baccalauréat et de la poursuite d'études ou de l'insertion professionnelle au lycée général, technologique ou professionnel. L'exigence doit être au cœur de votre mission, en vous appuyant notamment sur les évaluations des acquis des élèves au regard des objectifs nationaux.

Notre action pédagogique doit être principalement concentrée sur la maîtrise de ces deux conventions sociales « premières » qui rendent possibles toutes les autres : le langage et le raisonnement scientifique.

L'acquisition du langage, c'est-à-dire de la capacité croissante à élaborer une pensée complexe, est notre premier objectif pédagogique, dans toutes les disciplines. Cela signifie que, dès l'école maternelle de manière adaptée puis tout au long de la scolarité élémentaire, je vous demande de travailler prioritairement la lecture, l'écriture et la diversification du champ lexical. Nul n'ignore que le lexique est en réalité le principal déterminant des inégalités scolaires et culturelles. Refuser tout fatalisme en termes d'inégalités passe donc d'abord, dans le premier degré, par un travail exigeant et assidu sur le geste graphique et la diversification massive et systématique du vocabulaire, ainsi que par la pratique de l'écrit complet, dans tous les domaines. Il ne s'agit pas seulement de la traditionnelle dictée, mais également de cultiver la pratique de l'écriture d'invention, autour de textes d'une longueur modeste mais croissante, sur la base d'énoncés précis. Les « textes à trous » sont à proscrire, sauf besoins particuliers, au profit du geste scripteur et de la rédaction de phrases complètes, qui améliorent la mémorisation et permettent à l'élève de développer une pensée complexe. Dans le second degré, la même exigence autour de la pratique de l'écrit, de l'expression, de la poursuite de l'acquisition du vocabulaire et de la lecture doit traverser l'ensemble des disciplines. L'objectif est clair : la maîtrise du langage conditionne la compréhension du monde, la sérénité du rapport à l'autre et l'autonomie de la pensée. Sans elle, point d'égalité réelle, et point de maîtrise par l'individu de sa propre destinée. À l'heure où nos élèves se reposent de plus en plus sur l'intelligence artificielle, cultiver cette maîtrise est le meilleur moyen de leur garantir une autonomie intellectuelle et mentale dans l'usage de ces outils, comme, en temps voulu, d'en tirer le plein potentiel.

La seconde priorité pédagogique porte sur l'acquisition et le développement du raisonnement scientifique, singulièrement en mathématiques. Celui-ci connaît objectivement des remises en cause profondes au niveau international comme en France, notamment dans un environnement informationnel où l'illusion de l'évidence se substitue trop souvent à la démarche de démonstration et de vérification. Or le progrès intellectuel et humain, véritable moteur de notre École, est indissociable de la démarche scientifique et du doute raisonnable. Observer, émettre des hypothèses, faire une expérience, analyser les résultats et en tirer des conclusions objectives et rationnelles : telles sont les étapes de toute démarche scientifique que nous devons transmettre à nos élèves pour leur permettre de comprendre le monde de demain et de s'y adapter. La promotion des sciences passe donc par un apprentissage méthodique et rigoureux. Dans le premier degré, l'acquisition des automatismes en mathématiques et la résolution de problèmes sont la priorité absolue. Ces apprentissages trouvent un prolongement dans les autres champs scientifiques et technologiques, dès le premier degré, dont la polyvalence est essentielle, et dans le second degré. La priorité mise sur le raisonnement scientifique implique également un travail accru sur la réduction des inégalités entre filles et garçons en la matière. Le constat est connu : meilleurs à l'entrée en CP en mathématiques, les résultats des filles accusent ensuite un écart négatif par rapport à ceux des garçons. Au lycée général, elles représentent à peine plus de 40 % des élèves en spécialité mathématiques en terminale, 10 % en STI2D et sont moins d'un tiers des étudiants en études d'ingénieurs ou de technique industrielle. Au lycée professionnel, elles sont moins de 20 % dans les filières de la production. Nous ne pouvons accepter une telle inégalité, ni au regard de la promesse républicaine, ni au regard des enjeux scientifiques, économiques et intellectuels auxquels nous faisons face. Nous ne pouvons non plus ignorer qu'inconsciemment, notre système scolaire est susceptible d'y participer. Aussi je vous invite, dans le cadre de vos collectifs pédagogiques, à placer cette question au cœur de vos pratiques d'enseignement et d'éducation, de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Les réunions de pré-rentrée seront notamment l'occasion d'identifier, dans le contexte propre à chaque école et établissement, les leviers susceptibles d'être activés à cette fin (énoncés,

participation en classe, modalités d'évaluations, appréciations sur les copies et les bulletins, projets, orientation dans le second degré, étude des différences entre vœux des élèves et décisions d'orientation, intervention de rôles modèles au lycée, etc.). Ceci implique une action résolue sur nos représentations collectives à la fois à l'école et en dehors, mais votre investissement auprès de nos élèves est aussi de nature à inverser cette tendance.

Cette exigence pédagogique, qui refuse tout déterminisme, vaut également pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, pour laquelle nous sommes collectivement pleinement engagés et qui repose notamment sur l'investissement des accompagnants d'enfants en situation de handicap.

En deuxième lieu, ces deux priorités pédagogiques absolues viendront nourrir une nécessité éducative : celle de l'amélioration du climat scolaire, trop souvent réduit à sa seule dimension pathogène, et de la protection de nos élèves. Au sein de la communauté éducative, dont chaque membre contribue à améliorer le climat scolaire, le rôle des personnels de vie scolaire comme des personnels sociaux et de santé est déterminant pour assurer un climat scolaire serein et mieux répondre aux enjeux de santé physique et mentale. L'interdiction de l'utilisation du téléphone portable au lycée participera à cette tranquillité, tout comme l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans, actuellement en débat au Parlement. Pour la première fois, à compter de cette rentrée, nos élèves devraient effectuer une scolarité complète sans téléphone.

Mais au-delà de ces mesures, il nous faut réaffirmer l'autorité de notre École comme institution, qui vise à élever et à faire de nos élèves des femmes et des hommes debout, libres, égaux et fraternels, conformément à la devise nationale qui orne les frontons de nos enceintes. Cela passe d'abord par le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment du principe de laïcité qui garantit la liberté de conscience, et du principe de neutralité du service public de l'enseignement. Cela implique également le nécessaire retour à une forme de civilité trop souvent remise en cause par le comportement de certains élèves et parfois même de certains parents. Il y a ainsi un lien étroit entre les priorités pédagogiques précédemment rappelées et cette nécessaire civilité. Parce qu'une pensée complexe, animée d'un doute raisonnable, rend possible l'accueil de la parole de l'autre et définit l'esprit critique. Et parce que la culture générale, qui en est le corollaire et dont l'acquisition constitue l'un de nos objectifs, fonde l'ouverture au monde et à l'altérité. Chaque discipline et chaque professeur y participe, en transmettant un large éventail de connaissances et de compétences, afin d'assurer une formation « complète » de nos élèves.

C'est également pour cette raison que je souhaite que nous développions une nouvelle relation avec les parents d'élèves. Nous devons en effet les aider à s'impliquer de manière efficace dans le suivi scolaire de leur enfant, échanger régulièrement et les accompagner, en confiance, lorsque les difficultés et les fragilités s'accumulent. Sous le double effet d'une meilleure protection des bâtiments et de la numérisation, le lien avec les parents s'est fait progressivement plus indirect et, par voie de conséquence, parfois plus distant. Il nous faut collectivement retisser ce lien, avec pour corollaire le respect par les parents comme par les élèves du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'organisation des apprentissages, et plus généralement de l'autorité des personnels. Aucune menace ni atteinte à l'intégrité d'un personnel ne sera admise, et toutes seront sanctionnées.

En troisième et dernier lieu, notre institution ne peut prétendre prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels. Vous êtes en droit d'obtenir sa protection, son efficacité et son soutien. La chute démographique, qui a commencé depuis 2016 et s'accélère, constitue un défi important, mais doit être l'occasion de renforcer notre appui aux équipes. C'est pourquoi la rentrée 2026 verra se poursuivre les efforts engagés sur la formation, notamment en faveur des formations à l'initiative des équipes locales, l'accompagnement et la reconnaissance de votre engagement. Je souhaite également que la prochaine année scolaire soit l'occasion d'améliorer et d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : amélioration de l'accueil des nouveaux collègues, notamment les jeunes lauréats de concours, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle. L'Éducation nationale n'est pas une somme d'individus anonymes : elle constitue une communauté professionnelle complète, des services des circonscriptions, des directions départementales, des rectorats et de l'administration centrale à l'entière responsabilité des équipes des écoles et établissements, unie par la plus noble des missions.

Telles sont les priorités de notre École pour l'année scolaire 2026-2027. Aucun d'entre nous n'ignore les défis et les difficultés de notre système scolaire, ni les tensions de notre société. L'École, qui est l'émanation de la société d'aujourd'hui, n'y est pas étanche. Mais elle est le berceau de la société de demain, et est à ce titre porteuse d'un immense espoir. Celui, sur tout le territoire, d'instruire et faire grandir tous les enfants de France, en répondant aux ambitions de chacun tout en les unissant dans une destinée fraternelle. Nous ne sommes condamnés ni à l'impuissance, ni au fatalisme. Nous changeons chaque jour des trajectoires de vie. Nous éveillons chaque jour la conscience civique de nos élèves, dans un cadre dont la neutralité et la laïcité sont, avec le savoir et l'usage de la raison, les garanties du libre-arbitre. Nous leur transmettons une culture commune et des connaissances et compétences indispensables à leur autonomie. Nous en faisons des citoyennes et des citoyens français.

Notre École vous doit ce qu'elle est. Je vous remercie par avance, autour de ces priorités, de tenir chaque jour ses promesses.

Le ministre de l'Éducation nationale,
Édouard Geffray

Diplômes

Diplôme initial de langue française (Dilf) et diplôme d'études en langue française (Delf) en milieu scolaire – Calendrier des sessions des examens 2027

NOR : MENE2603757N

→ Note de service du 14-4-2026

MEN – DGESCO A-MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au vice-recteur de la Polynésie française ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; au directeur du Siec d'Île-de-France

Le diplôme initial de langue française (Dilf), défini au chapitre 8 du titre III du livre III de la partie réglementaire du Code de l'éducation (art. D. 338-23), sanctionne un niveau de connaissance de la langue intitulé « niveau A1.1 ».

Il concerne les personnes de nationalité étrangère et les français non francophones, non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire français.

Les dates des sessions de l'examen conduisant à la délivrance du Dilf, communes pour l'ensemble des centres d'examens, sont arrêtées pour l'année 2027 selon le calendrier suivant :

- mardi 9 mars 2027 ;
- mardi 8 juin 2027 ;
- mardi 7 septembre 2027 ;
- mercredi 1^{er} décembre 2027.

Le diplôme d'études en langue française (Delf), défini par l'arrêté du 22 mai 1985 modifié, s'adresse aux personnes de nationalité étrangère et aux français originaires d'un pays non-francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

Il comporte plusieurs niveaux. La passation du Delf **en milieu scolaire** pour les niveaux A1, A2 et B1 est organisée, pour l'année 2027, aux dates suivantes :

- mardi 11 mai 2027 ;
- jeudi 3 juin 2027.

Il revient aux services académiques (division des examens et concours) d'organiser la passation des épreuves du Delf.

L'administration centrale prend à sa charge les coûts, pour les candidats scolaires, de réalisation des épreuves ainsi que l'impression des diplômes.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,

Le chef du service de l'instruction publique, de l'action et de l'accompagnement pédagogiques, adjoint à la directrice générale, de l'enseignement scolaire,

Pierre Desbiolles

Programmes d'enseignement

Programme d'enseignement de l'école maternelle (cycle 1)

NOR : MENE2608627A

→ Arrêté du 16-4-2026 - JO du 6-5-2026

MEN – DGESCO A3-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 26-3-2026

Article 1 – Le programme d'enseignement de l'école maternelle (cycle 1) est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 – L'arrêté du 18 février 2015 modifié fixant le programme d'enseignement de l'école maternelle est abrogé.

Article 3 – Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2026-2027.

Article 4 – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 16 avril 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Caroline Pascal

Annexe(s)

📄 [Annexe – Programme d'enseignement de l'école maternelle \(cycle 1\)](#)

Programme d'enseignement de l'école maternelle (cycle 1)

Sommaire

Préambule

L'école maternelle, une première école ambitieuse, attentive au développement, aux besoins et au bien-être des jeunes enfants

Une école qui s'adapte aux besoins et aux rythmes de développement de chaque élève

Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage

Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes concrets

Une école où les enfants apprennent et vivent ensemble

Les six domaines d'apprentissage

Le développement et la structuration du langage oral et écrit

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques

Principes

Se déplacer

Manipuler, courir, sauter, lancer, s'orienter

Construire des équilibres

Tourner, se suspendre, se renverser, grimper, rouler, glisser, nager

S'exprimer avec son corps

Explorer, s'exprimer, danser, observer

Coopérer et s'opposer

Coopérer, s'opposer, respecter

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Principes

Engager les élèves dans des pratiques artistiques

Découvrir différentes formes d'expression artistique

Éprouver et exprimer des émotions

Entrer dans une démarche de création

Arts visuels

Dessiner

S'exercer au graphisme artistique

Réaliser des compositions planes ou en volume

Observer, comprendre et transformer des images

Les univers sonores

Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons

Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

Affiner son écoute

Le spectacle vivant

Pratiquer

Fréquenter et devenir spectateur et spectatrice

L'acquisition des premiers outils mathématiques

Se repérer dans le temps et l'espace

Principes

Se repérer dans le temps

S'approprier la notion de chronologie

Construire la notion de durée

Se repérer dans l'espace

Faire l'expérience de l'espace

Représenter l'espace

Découvrir l'environnement proche

Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets

Principes

Découvrir le monde du vivant

Découvrir les animaux et les végétaux

Découvrir le corps humain et la santé

Découvrir le monde de la matière et des objets

Découvrir les objets et les matériaux

Découvrir les états de la matière et les mélanges

Préambule

L'école maternelle, une première école ambitieuse, attentive au développement, aux besoins et au bien-être des jeunes enfants

L'école maternelle est une école ambitieuse qui s'appuie sur un principe majeur : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. Elle constitue le premier jalon du parcours de l'élève pour l'ensemble de sa scolarité. Sa mission est de lui donner envie d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir sa personnalité, pour exercer sa curiosité sur le monde qui l'entoure. Dans le respect du rythme de développement et des besoins de chacun, l'école maternelle propose des apprentissages structurés et articulés autour de six domaines. En montrant à chaque enfant qu'il est capable d'apprendre avec succès dans toutes sortes de situations, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, et dans sa capacité à vivre et à coopérer avec les autres, notamment par le jeu.

La classe constitue une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles et ouverte sur la pluralité des cultures du monde. C'est dans ce cadre que l'enfant va devenir élève, de manière progressive, sur l'ensemble du cycle. L'école maternelle, dans sa dimension inclusive, assure une première acquisition des principes de la vie en société. L'accueil et la scolarisation des enfants en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers constituent un enjeu pour ces enfants eux-mêmes et contribuent pour tous au développement d'un regard positif sur les différences. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les élèves bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable. L'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons. Elle permet la construction progressive de compétences psychosociales.

Une école qui s'adapte aux besoins et aux rythmes de développement de chaque élève

L'enfant qui entre pour la première fois à l'école maternelle a déjà construit des compétences, des connaissances et des représentations du monde. Avec sa famille et dans les divers lieux d'accueil qu'il a fréquentés, il a développé des habitudes, réalisé des expériences diverses et des apprentissages dont l'école doit tenir compte.

Une école qui accueille les enfants et leurs parents dans le respect mutuel de chacun

Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre les professeurs et les parents. Il exige de la confiance et une information réciproques. Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ainsi que les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) y participent activement. Pour cela, l'équipe pédagogique, pilotée par la directrice ou le directeur de l'école, définit des modalités de relations avec les parents et porte attention à la diversité des familles, dans le souci du bien-être et d'une première scolarisation réussie des enfants. Ces relations permettent aux parents de comprendre le fonctionnement et les spécificités de l'école maternelle : la place essentielle du langage, l'importance du corps dans le développement cognitif, moteur, sensoriel et affectif de l'enfant, le rôle du jeu (y compris le jeu libre) dans les apprentissages et dans la découverte que l'enfant fait du monde et des autres.

L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute la communauté éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation.

Une école qui tient compte du développement de l'enfant

Tout au long du cycle, les progrès dans les domaines du langage et de la motricité, le développement des compétences cognitives, émotionnelles, affectives et de la socialisation se réalisent selon des rythmes très variables. Leur évolution est liée notamment à la maturité de l'enfant ainsi qu'aux stimulations proposées par les situations scolaires.

La directrice ou le directeur de l'école, pilote pédagogique, organise avec l'équipe enseignante l'aménagement des temps (emploi du temps de la journée, accueil, passage aux toilettes, temps de sieste, etc.) et des espaces de l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs, etc.) afin d'offrir aux élèves un univers qui stimule leur curiosité et répond à leurs besoins, notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découverte. L'objectif est de multiplier les occasions d'expériences cognitives, sensorielles, motrices et relationnelles en toute sécurité.

L'accueil, les récréations et l'accompagnement des moments de repos et d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les personnels qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes élèves.

Une école qui accompagne les transitions

L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire. Elle joue également un rôle pivot à travers les relations qu'elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire.

L'articulation entre le temps scolaire, la restauration et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires, doit être travaillée avec l'ensemble des acteurs concernés, de manière à favoriser le bien-être de chacun et constituer une continuité éducative. Tout en gardant ses spécificités, l'école maternelle assure les meilleures relations possibles avec les différents lieux d'accueil et d'éducation. Des relations avec des partenaires extérieurs à l'école sont établies, notamment dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.

L'équipe pédagogique mène un travail en concertation avec l'école élémentaire, plus particulièrement avec le cycle 2, dans l'objectif de mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages et un suivi individuel des élèves. Elle s'appuie sur les enseignants spécialisés pour comprendre certains comportements ou une absence de progrès et mieux aider les élèves dans ces situations.

Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage

Au sein de chaque école maternelle, les professeurs travaillent en équipe afin de définir une progressivité des enseignements sur le cycle. Ils construisent des ressources et des outils communs afin que le parcours de l'élève ne connaisse pas de rupture, en proposant des situations d'apprentissage et des univers culturels variés et cohérents.

Les professeurs mettent en place dans leur classe des situations d'apprentissage diverses et structurées autour d'objectifs pédagogiques précis. Ils les construisent selon les besoins de chaque élève et du groupe classe. Les professeurs conçoivent des situations d'apprentissage en tenant compte du développement cognitif des enfants (attention, mémoire, fonctions exécutives, motivation etc.), afin de proposer des activités adaptées à leur âge et favorisant des apprentissages réguliers, progressifs et variés. Dans le respect des expériences personnelles des enfants, l'école maternelle est ambitieuse pour chaque élève. Une place importante est donnée à l'observation et à l'imitation des autres élèves et des adultes. Les professeurs favorisent les interactions et créent les conditions d'une attention partagée et d'une prise en compte du point de vue de l'autre. Ils développent la capacité des élèves à s'engager à travers des projets, pour réaliser des productions adaptées à leurs possibilités. Ils veillent à diversifier les formes des exercices proposés en limitant le recours aux fiches.

Apprendre en jouant

Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les élèves tout au long du cycle. Il concerne tous les domaines d'apprentissages et permet aux élèves d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices et d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. Il favorise la communication avec les autres et la construction de premiers liens d'amitié. Le jeu revêt diverses formes : symbolique, d'exploration, de construction et de manipulation, d'imitation, collectif et de société, fabriqué et inventé, etc. Les professeurs donnent à chacun un temps suffisant pour déployer son activité de jeu. Ils observent les élèves lorsqu'ils jouent afin de mieux les connaître. Les jeux proposés par les professeurs sont structurés et visent explicitement des apprentissages spécifiques.

Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes concrets

Pour susciter la réflexion des élèves, les professeurs proposent des problèmes à leur portée. Ils guident les élèves afin que ceux-ci mettent en lien des situations vécues, fassent appel à leurs connaissances et élaborent des propositions de résolution. Les élèves sont accompagnés dans leurs tâtonnements et leurs essais de réponse. Ces activités cognitives de haut niveau sont fondamentales pour leur donner l'envie d'apprendre et les rendre autonomes intellectuellement. Les professeurs sont attentifs aux cheminements qui se manifestent par le langage ou l'action. Ils s'appuient sur les essais et les erreurs pour initier les échanges entre élèves pour les amener à réfléchir aux différentes solutions possibles.

Apprendre en s'exerçant

Les apprentissages des jeunes enfants s'inscrivent dans un temps long et leurs progrès sont rarement linéaires. Ils nécessitent souvent un temps d'appropriation qui peut passer soit par la reprise de processus connus, soit par la découverte de nouvelles situations. Leur stabilisation nécessite de nombreuses répétitions dans des conditions variées. Les modalités d'apprentissage peuvent aller, pour les élèves les plus grands, jusqu'à des situations d'entraînement ou d'auto-entraînement, voire d'automatisation. Les professeurs veillent alors à leur expliquer l'objectif de ce qu'ils sont en train d'apprendre, à leur faire comprendre le sens des efforts demandés et à leur faire percevoir les progrès réalisés. Dans tous les cas, les choix pédagogiques prennent en compte leurs acquis.

Apprendre en mémorisant

Dès la première année de vie, les enfants s'appuient fortement sur ce qu'ils perçoivent de leur environnement à travers l'ensemble des informations sensorielles. Les activités physiques et artistiques, parce qu'elles mobilisent le corps, concourent au développement des compétences attentionnelles et de mémorisation. Le langage que les élèves entendent et produisent y contribue pleinement. Les professeurs s'expriment dans une langue riche, adaptée et explicite pour faciliter les opérations de mémorisation des élèves. Ils organisent des temps d'évocation des activités et des expériences collectives et individuelles afin de les aider à prendre conscience qu'apprendre à l'école, c'est remobiliser régulièrement les acquis antérieurs pour aller plus loin. Ils proposent des situations dont l'objectif est de faire mémoriser des comptines, des chansons, des poésies, des récits ou des histoires. Les élèves peuvent en retenir des extraits ou la totalité lorsqu'ils y sont exposés à plusieurs reprises, en prenant plaisir à les répéter ou les reformuler.

Une école où les enfants apprennent et vivent ensemble

L'école maternelle est le lieu où l'enfant se familiarise progressivement avec une manière d'apprendre spécifique qui s'appuie sur des situations d'apprentissage adaptées. Elle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les élèves : « Apprendre ensemble et vivre ensemble ». Ils apprennent à repérer les rôles des différents adultes, la fonction des espaces dans la classe, dans l'école et les règles qui s'y rattachent. Ils sont associés à certaines décisions les concernant et découvrent ainsi les fondements de la coopération et du débat.

Accompagner l'enfant à devenir élève et à identifier ses progrès en pratiquant une évaluation positive

À l'école maternelle, les professeurs conçoivent des situations d'apprentissage qui permettent à l'enfant d'apprendre au sein d'un collectif qui l'oblige à renoncer à ses désirs immédiats (faire quelque chose ou être attentif en même temps que les autres, prendre en compte des consignes collectives, etc.).

Les professeurs incitent les élèves à coopérer, à s'engager dans l'effort, à persévérer grâce à ses encouragements et à l'aide de leurs pairs. Ils encouragent et valorisent les prises d'initiatives et la capacité à exprimer des choix. Ils reconnaissent en chaque élève un interlocuteur à part entière, quel que soit son âge, qu'il soit fille ou garçon.

Ils exercent les élèves à l'identification des différentes étapes de l'apprentissage en utilisant des termes adaptés à leur âge. Ils les aident à se représenter ce qu'ils vont devoir faire, avec quels outils et selon quels procédés. Ils partagent les critères de réussite pour que chacun puisse prendre conscience du chemin qu'il a réalisé et percevoir les progrès qu'il doit encore effectuer.

L'évaluation constitue un outil de régulation de l'activité professionnelle des professeurs. Elle repose sur une observation attentive de ce que dit et fait l'élève et sur une interprétation de ses progrès. Elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection. Elle demande une compréhension fine des mécanismes de l'apprentissage et la prise en compte des étapes du développement du jeune enfant. Au-delà du résultat obtenu, les professeurs s'attachent à comprendre le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Ils tiennent compte des différences d'âge au sein d'une même classe et permettent à chaque élève d'identifier ses réussites. L'évaluation positive, ainsi menée par l'observation puis l'interprétation des progrès au fil de l'eau et au gré de situations aménagées, permet aux professeurs d'adapter les activités proposées en fonction des besoins de l'élève pour qu'il continue à progresser au sein du groupe. Les professeurs rendent explicite pour les parents la progression de leur enfant.

Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

Se construire comme personne singulière, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer. C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe. Par sa participation, l'élève acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à confronter son point de vue à celui des autres. Il apprend les règles de la communication et de l'échange. Les professeurs ont le souci de guider la réflexion collective pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser. Ainsi, l'élève peut trouver sa place dans le groupe, se faire reconnaître comme une personne à part entière et éprouver le rôle des autres dans la construction des apprentissages.

Dans un premier temps, les règles collectives sont présentées et justifiées par les professeurs. Leur appropriation passe par la répétition d'activités rituelles et une première réflexion sur leur application. Progressivement, les élèves sont conduits à participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à l'environnement local qu'il s'agisse de libertés régulées (s'exprimer, jouer, apprendre, faire des erreurs, etc.) ou d'instructions données (attendre son tour, partager les objets, ranger, respecter le matériel, etc.) au sein de la collectivité scolaire.

À travers les situations concrètes de la vie de la classe, les professeurs favorisent le développement de compétences psychosociales. Une première sensibilité aux expériences sociales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste) se construit. Les histoires lues, contes et saynètes y contribuent ; la mise en scène de personnages fictifs suscite des possibilités diversifiées d'identification et d'expression des émotions et assure en même temps une mise à distance suffisante. Les professeurs développent la capacité des élèves à verbaliser, partager et réguler leurs émotions. Ils sont attentifs à ce que tous puissent développer leur estime de soi, l'entraide et le partage avec les autres.

Les six domaines d'apprentissage

Les enseignements à l'école maternelle sont structurés en six domaines d'apprentissage qui ne doivent pas être considérés indépendamment les uns des autres. Chacun des six domaines est essentiel au développement de l'enfant.

Le domaine « Le développement et la structuration du langage » réaffirme la place primordiale du langage à l'école maternelle, notamment de l'acquisition de la langue française, langue de scolarisation, comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous.

Les domaines « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques » et « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » permettent de développer les interactions entre l'action, la mémorisation, les sensations, l'imaginaire.

Les domaines « L'acquisition des premiers outils mathématiques », « Se repérer dans le temps et l'espace » et « Découvrir le monde du vivant, des objets et de la matière » s'attachent à développer une première compréhension de l'environnement des élèves et à susciter leur questionnement. En s'appuyant sur des expériences et des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira.

L'acquisition du langage oral et l'entrée progressive dans la culture de l'écrit pour se préparer à apprendre à lire et à écrire, ainsi que l'acquisition des premiers outils mathématiques, se construisent dans l'ensemble des domaines.

Le programme établi pour chacun des six domaines d'apprentissage est structuré en compétences qui indiquent les enjeux et les finalités d'enseignement. Les objectifs d'apprentissage et les exemples de réussite sont déclinés par âge afin de donner des

repères qui indiquent les progrès attendus des élèves. Cela suppose, pour chaque âge, le réinvestissement des compétences précédemment abordées afin de les ancrer sur le long terme.

Les exemples de réussite ne sont pas exhaustifs. Ils illustrent un parcours et ne sont en aucune manière des activités suffisantes et incontournables pour atteindre l'objectif fixé. Les professeurs doivent mettre en œuvre d'autres situations d'apprentissage afin de diversifier et d'enrichir les pistes proposées.

À ces six domaines s'ajoute le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) de maternelle.

Le développement et la structuration du langage oral et écrit

Le programme d'enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit de l'école maternelle (cycle 1) a été publié au Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 41 du 31 octobre 2024.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques

Principes

À leur arrivée à l'école maternelle, les enfants n'ont pas tous vécu les mêmes expériences corporelles et ne possèdent pas les mêmes capacités motrices. L'éducation physique contribue à leur développement moteur, sensoriel, affectif, cognitif et relationnel. Les élèves construisent progressivement de nouveaux déplacements et équilibres dans des environnements variés et inhabituels, s'expriment avec leur corps, coopèrent avec leurs pairs et s'opposent à eux, dans le respect de leur intégrité physique et affective. La pratique des activités physiques permet l'acquisition progressive d'un répertoire moteur de base. Elle s'appuie sur diverses expériences motrices- locomotion, équilibres, actions sur les objets, expression corporelle, collaboration, coopération et opposition -que les élèves apprennent à mobiliser, combiner et ajuster au fil des séances d'éducation physique. Cette construction graduelle des habiletés motrices s'enrichit par la modulation de la vitesse, de l'intensité et de l'intention des actions. Elle favorise également une meilleure connaissance de soi, des autres et de l'environnement proche et lointain.

L'éducation physique permet à l'élève d'apprendre à partager progressivement ses émotions et à accepter le regard d'autrui. Elle favorise la coopération entre élèves dans le respect de leurs différences afin de lutter contre les stéréotypes et pour favoriser, en particulier, la construction de l'égalité entre filles et garçons. L'éducation physique participe à la connaissance de son corps en action essentielle au développement moteur ainsi qu'à l'éducation à la santé.

À l'école maternelle, la pratique des activités physiques et des activités à visée expressive et artistique contribue, sans s'y réduire, à la progressive construction des savoirs fondamentaux (le langage oral et écrit, les premiers outils mathématiques), des langages artistiques et de la compréhension du monde. Elle contribue à l'épanouissement et à l'enrichissement de l'imaginaire des élèves.

Répondant à un besoin essentiel du jeune élève, l'éducation physique est quotidienne, d'une durée effective de trente à quarante-cinq minutes. Les élèves disposent ainsi d'un temps suffisant qui permet la construction de nouvelles habiletés motrices. Si le nombre de séances pour une même activité est adapté au contexte, six à huit séances représentent toutefois un nombre minimum.

Le parcours de formation de l'élève doit intégrer les quatre sous-domaines moteurs du programme de l'école maternelle au service d'une éducation physique complète et harmonieuse : se déplacer, construire des équilibres, s'exprimer avec son corps et s'opposer à un adversaire ou à une équipe. L'éducation physique s'articule avec l'ensemble des autres domaines d'apprentissage.

En complémentarité de l'enseignement de l'EPS, la participation de l'élève aux activités proposées par les fédérations sportives scolaires offre une occasion supplémentaire de prolonger sa pratique, de vivre de nouvelles expériences, de prendre des initiatives et d'assumer des responsabilités dans un cadre associatif.

Se déplacer

Intention : pour agir dans l'espace, sur une durée et sur les objets.

L'élève exerce ses capacités motrices pour se déplacer et se situer dans des situations variées : courir, s'orienter, sauter, lancer et manipuler des objets de tailles, de formes et de masses différentes. Il découvre la possibilité d'enchaîner des actions motrices. Il apprend à fournir des efforts dans une durée progressive et il cherche à parcourir plus de distance dans un temps donné ou à réduire le temps sur une distance de référence. L'élève investit l'espace par des sauts et des lancers de différentes natures. Il apprend à se situer dans l'espace pour se déplacer dans un environnement d'abord proche puis plus éloigné.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves bénéficient tous d'un temps suffisant de pratique et d'exploration du matériel et de l'espace ;
- les situations pédagogiques proposées sont variées et permettent à tous les élèves de s'engager pleinement et d'exercer leurs capacités motrices ;

- les élèves disposent de repères concrets dans l'espace et dans le temps pour leur offrir la possibilité d'apprécier leurs progrès et leurs réussites ;
- les élèves peuvent se situer d'abord dans l'espace proche puis dans des environnements moins familiers (cour de récréation, école, parc à proximité de l'école) grâce à l'utilisation de photographies de l'environnement.

Manipuler, courir, sauter, lancer, s'orienter

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Manipuler et lancer des objets avec des intentions motrices différentes. – Courir de manière variée et coordonnée. – Sauter sans élan un obstacle. – Se situer dans un espace proche et connu en utilisant des indices présents dans l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> – Attraper, lancer par-dessus, par en dessous, faire glisser, faire rouler au sol différents objets (balles, anneaux, cerceaux, etc.). – Courir en slalomant entre des objets. – Sauter sans élan un obstacle horizontal matérialisé par une latte (une rivière). – Trouver au moins deux éléments remarquables (banc, arbres, poteaux, etc.) dans la cour de récréation, repérables sur la photographie prise lors de la première séance.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Lancer loin de manière coordonnée. – Courir vite en ligne droite sur une distance ou une durée courte. – Sauter sans élan plusieurs obstacles. – Se situer dans un espace élargi et connu grâce à des indices prélevés dans l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> – Lancer différents objets par-dessus un fil, un banc, en étant assis, debout, etc. – Courir vite d'un point de départ à un point d'arrivée en restant dans son espace de course matérialisé par des cordelettes. – Enchaîner des sauts sur un pied, sur deux pieds dans des cerceaux, au-dessus d'obstacles verticaux ou franchir plusieurs obstacles horizontaux (tapis, cordelettes, lattes, plots, etc.). – Trouver trois éléments remarquables et repérables sur des photographies prises par les professeurs dans l'école, en l'absence des élèves ou lors d'une séance précédente.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Lancer loin et avec précision différents objets. – Courir de plus en plus longtemps sans s'arrêter. – Courir vite et franchir un obstacle sur une distance courte. – Coordonner ses actions et ses déplacements pour lancer et pour sauter haut ou loin. – Se situer dans un milieu moins connu grâce à des indices prélevés dans l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> – Lancer une balle lestée, un anneau, un cerceau, un petit javelot avec élan (quelques pas de déplacement), pour atteindre une zone de plus en plus éloignée. – Courir en limitant les arrêts sur une durée d'effort matérialisée par un support musical ou un sablier. – Courir vite et franchir une rivière matérialisée avec des lattes sans ralentir. – Courir puis sauter haut ou loin après une impulsion sur un pied pour franchir un obstacle et se réceptionner sur deux pieds. – Trouver au moins cinq éléments remarquables et repérables sur plusieurs photographies prises par les professeurs dans un lieu extérieur à l'école (cour de récréation, terrain de sport, stade, parc...), en l'absence des élèves ou lors d'une séance précédente.

Construire des équilibres

Intention : pour s'adapter à des environnements inhabituels.

L'élève découvre de nouveaux équilibres moteurs dans des contextes variés, incertains et instables. Les professeurs proposent des situations d'apprentissage en toute sécurité en tenant compte des éventuelles appréhensions des élèves.

La découverte du milieu aquatique et l'acquisition de l'aisance aquatique sont particulièrement visées avant l'âge de 7 ans (note de service du 28-2-2022 publiée au bulletin officiel n°9 du 3 mars 2022) dans la mesure du possible.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Chaque élève se trouve en sécurité physique et affective ;

- les élèves ont la possibilité d'accéder à des lieux de pratiques variés et inhabituels (salle de motricité, cour de récréation, piscine, patinoire, environnement proche, etc.) sollicitant des déplacements et des équilibres nouveaux pour enrichir leurs habiletés motrices.

Tourner, se suspendre, se renverser, grimper, rouler, glisser, nager

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Développer de nouveaux équilibres par des modes de déplacement variés. – Développer de nouveaux équilibres dans des environnements de pratiques inhabituels et sécurisés. 	<ul style="list-style-type: none"> – Tourner, descendre, grimper, se déplacer à quatre pattes, avec les mains, les pieds, sur le ventre, sur le dos, etc. – Pédaler, rouler (tricycle, patinette et draisienne) en se propulsant avec un pied ou avec deux pieds.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Développer de nouveaux équilibres par des déplacements impliquant une perte de repères habituels. – Comprendre l'intérêt des règles de sécurité dans des activités et environnements inhabituels. 	<ul style="list-style-type: none"> – Marcher à reculons, se suspendre par les bras, tourner, se balancer, etc. – Se déplacer en équilibre sur des échasses, des patins à roulettes, un vélo, une luge, etc. et savoir s'arrêter. – Attendre l'autorisation des professeurs avant de s'engager dans un parcours pour sa sécurité et celle des autres.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Construire de nouveaux équilibres par des déplacements impliquant une combinaison d'actions. – Explorer le milieu aquatique et développer une nouvelle locomotion dans l'eau. – Respecter les règles de sécurité pour soi et pour les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> – Sauter puis se déplacer en quadrupédie, se suspendre, se balancer et se lâcher, etc. – Se déplacer sans tomber et en maîtrisant ses trajectoires sur des patins à glace ou à roulettes, sur des skis, sur un vélo à deux roues, etc. – Entrer et sortir seul de l'eau, se déplacer avec les épaules immergées, immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes. – Aider ses camarades avec les professeurs pour assurer leur sécurité (guide et parade).

S'exprimer avec son corps

Intention : pour éprouver et partager des émotions.

L'élève développe sa capacité à s'exprimer avec son corps, à éprouver et à partager des émotions dans des activités motrices à visée expressive et artistique incluant l'expression corporelle, la danse et les arts du cirque. À l'école maternelle, la motricité usuelle de l'élève évolue et son répertoire expressif s'enrichit. Il découvre et affirme ses propres possibilités d'improvisation et d'exploration du mouvement et des gestes. Il ose s'ouvrir progressivement au regard des autres tout en développant sa confiance en soi. Progressivement, les professeurs conduisent tous les élèves à s'inscrire dans une réalisation de groupe et à explorer différents rôles (danser, regarder, improviser, faire des propositions dans le cadre d'une chorégraphie). Il utilise des supports variés, sonores ou visuels (musiques, objets, thèmes, mots, images, idées d'action, etc.) pour leur permettre de s'exprimer à travers un langage artistique du corps.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves bénéficient de séquences d'apprentissage qui mobilisent une ou plusieurs variables (l'espace, le temps, l'énergie, le matériel) et leur permettent de découvrir et enrichir leur répertoire expressif.

Explorer, s'exprimer, danser, observer

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Découvrir et explorer le mouvement comme vecteur d'expression. – Oser s'exprimer avec son corps seul et avec les autres en 	<ul style="list-style-type: none"> – Marcher à pas feutrés, ramper, s'immobiliser, mobiliser une partie du corps, tourner avec un carton ou un foulard, produire des mouvements lents, rapides, saccadés, etc.

<ul style="list-style-type: none"> répondant à une consigne simple. Observer pour produire et reproduire un ou plusieurs mouvements avec une intention d'expression. 	<ul style="list-style-type: none"> Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés. Évoluer dans l'espace sur de la musique ou sans musique au sein d'un petit groupe en variant les modes de déplacement. Mimer un animal, un personnage de fiction, etc.
--	--

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> Découvrir et explorer le geste dansé. Découvrir l'espace scénique. Développer une posture de spectateur et de spectatrice actifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Reproduire certains gestes dansés (ramper sur le sol, tracer des vagues dans l'espace avec les bras, lancer un foulard en l'air puis frapper dans les mains avant de le rattraper, etc.). Trouver ensemble les différents gestes adaptés pour exprimer la joie, la colère, la tristesse, la peur, etc. Évoluer en occupant les différents espaces de la scène identifiée par les professeurs. Observer de courts extraits de chorégraphies filmées qui illustrent la diversité des danses et des cultures et exprimer verbalement ses émotions.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> Enrichir le geste dansé par de nouvelles coordinations motrices, issues également des arts du cirque. Explorer l'ensemble de l'espace scénique en variant les inducteurs (objets, mondes sonores, modes de déplacements, etc.) pour créer des effets. Danser, seul ou à plusieurs, en créant et en reproduisant un ou plusieurs gestes et déplacements. Adopter une posture de spectateur et de spectatrice actifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Danser « grand » (le corps étiré) ou danser « petit » (le corps resserré), jongler avec deux foulards, s'équilibrer sur un rolla bolla, etc. Reproduire un mouvement très lent ou très rapide, de façon continue, fluide, discontinue, saccadée sur une musique en utilisant l'espace scénique. Danser en miroir, en parallèle, en contact, en prenant appui sur son partenaire, etc. Danser par deux, en demi-groupe, en groupe, en respectant une chorégraphie simple (une entrée en scène, un développement, une fin marquée). Observer ses camarades danser puis exprimer verbalement une émotion et formuler un conseil pour les faire progresser.

Coopérer et s'opposer

Intention : pour apprendre à jouer en respectant les règles et les autres

Les élèves découvrent et vivent des jeux de coopération et d'opposition (jeux collectifs, jeux de raquette et jeux de combat). Ils apprennent progressivement à coopérer avec leurs pairs et à s'opposer à eux pour gagner dans le respect des règles, des partenaires et des adversaires. Ils acquièrent de nouvelles habilités motrices et développent des stratégies simples en éprouvant le plaisir du jeu dans le respect de règles communes. Les élèves explorent différents rôles (attaquant, attaquante, défenseur, défenseuse, partenaire, adversaire et arbitre) dans leur apprentissage des jeux individuels et collectifs.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves rencontrent des situations de jeu interindividuel ou collectif dans lesquelles l'objectif est le gain du jeu ;
- les élèves ont accès à des modalités de jeu adaptées à leurs capacités (règles, nombre de joueurs et de joueuses, dimensions du terrain de jeu, objets, etc.) afin qu'ils s'engagent avec plaisir dans les situations proposées ;
- les élèves appliquent des règles simples puis de plus en plus complexes qui constituent la condition d'un jeu respectueux des partenaires et des adversaires ;
- les élèves abordent de façon progressive les jeux d'opposition avec contacts physiques en intégrant des règles de sécurité construites ensemble.

Coopérer, s'opposer, respecter

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et s'approprier un rôle dans les formes de jeu les plus simples. 	<ul style="list-style-type: none"> Vider et transporter des objets d'une zone à l'autre : porter, lancer, faire rouler, pousser, tirer, etc. (jeu <i>Les déménageurs</i>).

<ul style="list-style-type: none"> – Explorer différents jeux moteurs vécus en interindividuel ou en collectif. – Éprouver le plaisir de jouer dans le respect des autres et des règles communes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre ou esquiver des adversaires dans l'aire de jeu (jeu <i>Minuit dans la bergerie</i>). – Jouer à un jeu de poursuite sans brusquer les autres élèves (jeux <i>Le chat et la souris</i>, <i>Les belettes</i>).
---	---

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Jouer en coopérant. – Jouer en exerçant des rôles différents : attaquant, attaquante et défenseur, défenseuse. – Coopérer dans le respect des autres et des règles communes. 	<ul style="list-style-type: none"> – S'organiser à plusieurs pour poursuivre ou rattraper un adversaire, déplacer des objets d'une zone à l'autre, etc. – Poursuivre ou s'échapper, protéger une zone ou dérober des objets, défendre des cibles ou les faire tomber. – Jouer à plusieurs en identifiant la zone à atteindre et les rôles des joueurs et des joueuses (attaquants, attaquantes ou défenseurs, défenseuses). – Accepter la défaite dans le cadre d'un jeu à règles (jeux <i>Promenons-nous dans les bois</i>, <i>Les trois refuges</i>).

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Élaborer seul ou à plusieurs des stratégies pour gagner un jeu. – Jouer en exerçant des rôles différents : attaquant, attaquante, défenseur, défenseuse et arbitre. – Éprouver le plaisir de coopérer et de s'opposer dans le respect des autres et des règles communes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Atteindre une cible (panier, but, zone, etc.) tout en empêchant l'autre équipe d'y parvenir. – Construire une stratégie individuelle ou collective (jeux <i>Protéger son trésor</i>, <i>Les renards</i>, <i>les poules et les serpents</i>). – Sortir son adversaire d'une zone en le poussant ou le tirant, l'immobiliser au sol sans lui faire mal (jeux <i>Décrocher le coquillage du rocher</i>, <i>Sortir les ours de leur tanière</i>). – Accepter les contraintes liées à l'élaboration d'une stratégie au sein d'une équipe (jeu <i>La forêt</i>, jeux d'attaque et de défense d'un territoire).

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Principes

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts visuels, aux univers sonores et au spectacle vivant. L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les élèves à ces univers artistiques ; elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle que chacun accomplit durant sa scolarité primaire et qui vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs. Son ambition est d'éduquer à l'art et par l'art. Cette éducation engage les élèves, dès le plus jeune âge, dans une connaissance de soi et des autres, en les invitant à une lecture plus sensible du monde qui les entoure. Les activités artistiques mobilisent toutes les compétences langagières du jeune enfant en termes de lexique, de syntaxe et d'énonciation du monde sensible.

Engager les élèves dans des pratiques artistiques

Les élèves doivent pouvoir pratiquer de manière régulière et fréquente des activités artistiques, individuellement et collectivement, dans des situations diversifiées, dans des espaces et des moments dédiés à ces apprentissages.

Découvrir différentes formes d'expression artistique

Les rencontres avec différentes formes d'expression artistique font partie intégrante de l'apprentissage. Dans la classe, les élèves découvrent des œuvres sous des formes diverses. Ils sont également initiés autant que possible à la fréquentation des lieux artistiques et au plaisir d'être spectateur ou spectatrice. La familiarisation avec des œuvres de différentes époques et de différents champs artistiques sur l'ensemble du cycle permet aux élèves de commencer à construire les bases des premières références culturelles.

Éprouver et exprimer des émotions

Les élèves apprennent progressivement à mettre des mots sur leurs émotions et leurs impressions. Parce qu'elles engagent le corps et la sensibilité, parce qu'elles sollicitent la perception et les sens, les activités artistiques sont un levier de développement des compétences émotionnelles.

Entrer dans une démarche de création

Les élèves sont mis en situation d'explorer et d'inventer pour libérer leur imaginaire dans le cadre d'une démarche de création structurée par les professeurs. Ils découvrent des outils et des matériaux qui leur permettent d'explorer de nouvelles possibilités et de s'adapter à une contrainte matérielle. Ils apprennent peu à peu à exprimer leurs intentions, à évoquer leurs réalisations ou celles des autres, à comparer leurs points de vue et émettre des questionnements.

Arts visuels

Les arts visuels comprennent la peinture, la sculpture, le dessin, la photographie, le cinéma, la bande dessinée, les arts graphiques et les arts numériques. Fondés sur une approche sensible, ils visent à développer notamment la créativité, la motricité fine et l'expression personnelle. Ils privilégient la pratique des élèves, nourrie de la fréquentation des œuvres et des artistes. Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, l'enseignement des arts visuels s'enrichit de la rencontre avec l'architecture et le patrimoine.

Les élèves disposent de temps et d'espaces aménagés qui permettent une pratique plastique fréquente et qui donnent à voir des images pour enrichir leur imaginaire (reproductions d'œuvres, répertoires graphiques, affiches, etc.). Les productions des élèves, individuelles et collectives, sont installées pour qu'ils puissent les commenter, les décrire et les comparer. Durant les différents moments de la séance, les professeurs prennent le temps d'observer les élèves.

Dessiner

Dès la petite section, le dessin de l'élève évolue, des premiers tracés aléatoires jusqu'à la précision et l'intentionnalité du geste. Les professeurs valorisent chacun des dessins réalisés lors de temps d'échanges, avec l'élève ou avec le groupe classe, qui donnent l'occasion de développer les compétences langagières de l'élève.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves accèdent à des outils, des matériaux, des supports variés (forme, texture, taille, plan vertical ou incliné, etc.) en fonction de leur âge et de leur habileté motrice ;
- les élèves, à travers la dictée à l'adulte, peuvent dater, voire légender leurs dessins pour les comparer dans la durée et percevoir leurs progrès ;
- les élèves bénéficient de temps au cours desquels ils peuvent dessiner librement.

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– S'exercer au dessin pour développer son habileté motrice.– S'exercer progressivement au dessin avec une intention de représentation.	<ul style="list-style-type: none">– Dessiner avec des fusains, des craies grasses, des feutres sur des papiers de grand format sur un plan vertical, en commençant par des gestes amples.– Représenter par le dessin le doudou de la classe ou un membre de sa famille.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Expérimenter la diversité des outils, des supports, des matériaux et faire des choix.– S'exercer au dessin avec une intention de représentation.	<ul style="list-style-type: none">– Dessiner un bonhomme ou un animal en utilisant différents outils, supports et médiums et observer les effets produits.– Dessiner les fruits de l'espace « épicerie », les vêtements des poupées, etc.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Dessiner pour représenter sur la base d'un modèle.– Dessiner pour représenter un personnage ou un événement fictif.– Participer à la réalisation d'une œuvre collective à partir d'une consigne ou d'un problème à résoudre.– Utiliser le vocabulaire spécifique au dessin.	<ul style="list-style-type: none">– Lors d'une sortie au musée, dessiner une statue sous forme de croquis.– Dessiner des représentations du visage en s'inspirant de différentes œuvres (par exemple, <i>X-chen</i> de Paul Klee, <i>La jeune femme au col marin</i> d'Amadeo Modigliani, <i>Autoportrait sur fond noir</i> d'Hélène Schjerfbeck, <i>Madame Vigée-Lebrun et sa fille Julie</i> d'Elisabeth Vigée-Lebrun, <i>Portrait de Marianne von Werefkin</i> de Gabriele Munter, etc.).– Représenter un personnage de conte ou de littérature de jeunesse (<i>La sorcière de la rue Mouffetard</i> de Pierre Gripari) avec une contrainte liée au matériel, aux outils ou au support.

	<ul style="list-style-type: none"> – Sur un support de grand format, dessiner collectivement le village ou le quartier à partir de photographies prises lors d'une sortie. – Présenter et décrire son dessin lors d'un temps collectif en utilisant le lexique approprié (couleurs, nuances, outils, matériaux, etc.).
--	--

S'exercer au graphisme artistique

Les apprentissages graphiques ont pour principaux objectifs le développement de l'activité perceptive, l'éducation de la motricité fine et l'exploration de différents motifs. Les élèves découvrent, reproduisent et créent différents motifs qu'ils organisent dans l'espace sur différents types de supports. Dès le début du cycle, les professeurs portent une attention toute particulière au langage pendant les séances d'apprentissages graphiques (acquisition du vocabulaire, interactions entre pairs et avec l'adulte et expression de ses choix).

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves utilisent des supports de taille, forme et couleur variées ainsi que différents outils ;
- les élèves accèdent à des situations d'apprentissage dont la régularité leur permet de développer leur motricité fine ;
- les élèves réalisent un répertoire graphique commun constitué de signes simples, de leurs différentes représentations et de leurs compositions. Ce répertoire s'enrichit au fil des situations d'apprentissage.

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Explorer des gestes et commencer à les associer à des types de tracés précis. – Repérer des motifs graphiques issus de son environnement proche. – Découvrir des expressions graphiques dans des œuvres d'art. 	<ul style="list-style-type: none"> – Tracer à deux des lignes verticales sur un support tel qu'une piste graphique. – Découvrir les traces produites par un geste particulier sur une feuille enduite de peinture ou dans du sable (caresser, tapoter, froter, griffer, etc.). – Reproduire des motifs graphiques simples (cercles, boucles, lignes, croix, etc.) à l'appui de photographies prises dans l'école. – Découvrir les lignes avec Sol Lewitt, Agnès Martin, Piet Mondrian ou Bridget Riley, les cercles avec Sonia Delaunay ou Ronnie Tjampitjinpa, les boucles avec Hilma Af Klint, les spirales avec Andy Goldsworthy, etc.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Exercer et développer sa motricité fine. – Repérer des motifs graphiques issus de son environnement. – Reproduire et créer des motifs de plus en plus élaborés. 	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser quotidiennement dans le cadre d'activités libres ou guidées, le répertoire graphique de la classe pour s'entraîner à reproduire différents motifs (boucles, spirales, formes géométriques, etc.). – Dans l'école ou lors d'une sortie dans le village ou le quartier, identifier et reproduire des motifs que les professeurs photographient pour enrichir le répertoire graphique de la classe. – Choisir et reproduire des motifs issus de répertoires culturels (œuvres d'art, motifs sur des poteries, mosaïques, tissus, broderie, etc.).

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Transformer ou détourner des motifs du répertoire de la classe pour observer les effets produits. – Créer de nouveaux motifs. – Réaliser une composition à partir de plusieurs contraintes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser une fresque à partir de motifs graphiques choisis, agrandis ou réduits. – Choisir les outils adaptés pour faire varier la largeur et le relief du tracé (dans une plaque d'argile, sur une feuille humidifiée, sur du papier de verre, etc.). – Réaliser une affiche pour un événement au sein de l'école en utilisant trois motifs, deux outils différents, en temps limité et à plusieurs.

Réaliser des compositions planes ou en volume

Les perceptions des élèves lorsqu'ils explorent et agissent, les aident à comprendre et à s'appropriier le monde sensible. En réalisant une production, l'élève fait l'expérience concrète d'un premier langage plastique. Son engagement dans une pratique lui permet de développer un potentiel d'invention. Ces expériences s'accompagnent de l'acquisition d'un lexique approprié pour décrire les actions (sculpter, éclaircir, épaissir, etc.) ou les effets produits (épaisseur, opacité, etc.). Les compositions en volume permettent aux élèves de travailler différents matériaux (argile, bois, béton cellulaire, carton, etc.), de se sensibiliser aux représentations en trois dimensions et de découvrir les notions d'équilibre et de verticalité.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves proposent des réponses variées qui vont au-delà de l'usage habituel du matériau en répondant à des consignes ouvertes ;
- les élèves peuvent entrer dans une démarche de création en s'appuyant sur certaines variables plastiques : la taille, la forme, la couleur, la texture des supports, etc. ainsi que l'utilisation d'outils, de médiums et de gestes différents (amorce du « SMOG » : Support, Médium, Outil, Geste).

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Explorer l'usage des outils et observer leurs effets sur le geste.– Utiliser différents médiums et observer leurs effets sur les couleurs, les formes et les volumes.– Expérimenter la résistance de certains matériaux.– Réaliser individuellement ou collectivement une production plastique en volume.	<ul style="list-style-type: none">– Découvrir l'usage de la spatule, du rouleau, du pochoir, du tamis, de la brosse à dents, etc.– Réaliser une composition sur un support de grand format placé au sol avec différents médiums (gouaches, encres, terre, sable, pastels, sanguines, crayons de papier, etc.).– Expérimenter différentes actions avec les matériaux mis à disposition (déchirer, mouiller, écraser, aplatir etc.).– Construire collectivement une maison pour une poupée avec des boîtes en carton qui ont été peintes.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– S'approprier les constituants plastiques (couleurs, formes, matières, rythmes, etc.).– Réaliser une composition en deux ou trois dimensions en fonction d'un projet individuel ou collectif.– Découvrir différentes formes d'expression artistique.	<ul style="list-style-type: none">– Explorer les nuances d'une couleur à partir de mélanges ou en fonction de la couleur du support et de l'exposition à la lumière.– Fabriquer un mobile avec des papiers pliés pour une exposition sous le préau de l'école.– Réaliser collectivement l'illustration de la couverture d'une histoire inventée sur le thème de la mer après en avoir observé quelques représentations (<i>La grande vague de Kanagawa</i> de Katsushika Hokusai, <i>Le port de Lorient</i> de Berthe Morisot, <i>Blue sea with rocks</i> de Georgia O'Keeffe, <i>Mountains and Sea</i> de Helen Frankenthaler, etc.).

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux et en réinvestissant des techniques et des procédés.– Se familiariser avec différentes formes d'expression artistique.	<ul style="list-style-type: none">– Réaliser en petit groupe des totems à partir des matériaux et des outils mis à disposition pour construire les décors d'un spectacle.– Faire le portrait d'un camarade par découpage et collage de différents matériaux (papier cristal, photographies, carton ondulé, etc.).– Explorer les possibilités de détournement d'objets du quotidien dans une démarche de création (un <i>ready-made</i> de Marcel Duchamp, <i>Le déjeuner en fourrure</i> de Meret Oppenheim, <i>Tête de taureau</i> de Pablo Picasso, <i>La Mariée</i> de Niki de Saint-Phalle, <i>Faire des cartes de France</i> d'Annette Messenger, etc.).

Observer, comprendre et transformer des images

L'éducation du regard permet d'éveiller les élèves à la diversité des univers visuels. Elle vise des objectifs transversaux transférables à tous les apprentissages : développer l'attention, la concentration, la curiosité, la créativité, les compétences sociales. Dans un monde saturé d'images, l'éducation du regard revêt une importance toute particulière pour poser les bases du jugement critique et du jugement esthétique. Les élèves exercent leur perception visuelle avec de plus en plus de précision, de justesse, tout en développant la capacité à nommer et différencier ce qu'ils voient. Ils apprennent peu à peu à distinguer le réel de sa représentation et à développer une sensibilité esthétique.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Lors de la réalisation de productions plastiques, les élèves peuvent associer la découverte, l'observation et l'exploration des environnements et des supports visuels, à une pratique régulière afin de favoriser les échanges d'idées et les débats avec leurs pairs ;
- les élèves découvrent la mise en réseau d'albums de littérature jeunesse et d'œuvres picturales, photographiques ou numériques.

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Apprendre à regarder avec attention et à identifier des éléments visuels.– Découvrir quelques éléments constitutifs d'une illustration.	<ul style="list-style-type: none">– Dans des collections d'images, identifier un objet ou un animal représenté de différentes manières et comparer ses représentations.– Échanger des idées en petit groupe à partir des photographies prises par les professeurs lors d'une activité motrice pour se remémorer et décrire ce que l'on voit.– Décrire les illustrations d'un album de la littérature de jeunesse (personnages, couleurs, motifs, etc.).

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Différencier une image fixe d'une image animée.– Fabriquer des images à partir d'images existantes.– Identifier et nommer des éléments graphiques d'une illustration.	<ul style="list-style-type: none">– S'initier à l'animation image par image (<i>stop-motion</i>).– Composer une nouvelle image en assemblant des éléments issus d'autres images (détourner, découper, plier, coller, assembler, etc.).– Repérer et distinguer, dans un ouvrage documentaire, les photographies des illustrations pour représenter un même sujet.– Décrire une illustration d'un album de la littérature de jeunesse (couleurs, technique graphique, illustration pleine page ou encadrée, etc.).

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Différencier des types d'images (portrait, paysage, nature morte, etc.).– Identifier et nommer des éléments esthétiques d'une illustration.	<ul style="list-style-type: none">– Trier et classer des images représentant des paysages en fonction d'un critère choisi par l'élève et expliquer ses choix en utilisant un lexique adapté.– Comparer les illustrations d'un même conte à partir de différentes éditions d'albums de jeunesse.– Décrire la composition d'une œuvre photographique ou plastique et comprendre son organisation en utilisant un vocabulaire de plus en plus précis.

Les univers sonores

L'objectif de l'école maternelle est de nourrir l'imaginaire musical, personnel et collectif des élèves et de développer leurs possibilités de création, en les confrontant à la diversité des univers sonores et musicaux. L'écoute et la production sont en constante interaction. Elles participent au développement de la sensibilité de l'élève aux différents univers. Les situations d'apprentissage doivent permettre progressivement aux élèves de produire des sons avec leur voix, leur corps, des instruments et d'affiner leur écoute durant des temps dédiés.

Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons

Les élèves apprennent à dépasser les usages courants de leur voix parlée et chantée par une exploration ludique. Ils acquièrent un répertoire de comptines et de chansons adapté à leur âge, qu'ils apprennent progressivement à chanter en chœur. Les professeurs effectuent des choix en puisant, en fonction de ses objectifs, dans la tradition orale enfantine et dans le répertoire classique ou contemporain.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves s'appuient sur des comptines et des chants composés de phrases musicales courtes, à structures simples, adaptés à ses possibilités vocales pour progressivement accéder à des chants un peu plus complexes notamment sur le plan rythmique ;
- les élèves s'appuient sur les conseils des professeurs pour adopter progressivement une posture adaptée (pieds ancrés dans le sol, genoux débloqués, épaules et bras détendus, tête droite, etc.) ;
- les élèves ont accès à un répertoire de comptines et de chants partagé.

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Dépasser les usages courants de la voix.– Chanter en se faisant comprendre des autres.– Dire ou chanter au moins cinq comptines.	<ul style="list-style-type: none">– Jouer avec sa voix pour reproduire des bruits d'animaux, d'objets et des onomatopées à partir d'images.– Dire ou chanter en articulant correctement le texte de manière audible pour faire deviner le titre de la comptine ou de la chanson.– Dire ou chanter une comptine, en même temps que les professeurs et en reproduisant la gestuelle (<i>Toc, toc, toc Monsieur Pouce ; Petit escargot</i>).

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Découvrir et explorer la richesse de sa voix.– Chanter en exprimant une émotion.– Dire ou chanter au moins huit comptines ou chants, en réinvestissant les comptines apprises l'année précédente.	<ul style="list-style-type: none">– Reproduire avec sa voix, par imitation, des sons brefs, tenus, graves, aigus et avec des variations de volume.– Chanter avec une voix douce, lentement ou rapidement pour exprimer la joie, la tristesse, etc.– Dire ou chanter de mémoire une comptine ou un chant en variant le volume ou le timbre de sa voix, de manière de plus en plus autonome (<i>Promenons-nous dans les bois ; Un éléphant qui se balançait</i>).

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Développer et affirmer son inventivité avec sa voix.– Trouver sa place dans un collectif chantant.– Dire ou chanter au moins dix comptines ou chants, en réinvestissant ceux appris les années antérieures.	<ul style="list-style-type: none">– Imiter avec sa voix un son produit par un instrument.– Chanter avec les autres, en respectant le tempo et les nuances et avec une intention.– Chanter de mémoire devant les autres et sans l'aide des professeurs (<i>Ah ! Les crocodiles ; Voici le mois de mai !</i>).

Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

À l'école maternelle, les situations d'apprentissage proposées permettent aux élèves d'explorer les sonorités produites par des objets, des instruments ou leur corps. Ces activités favorisent l'invention, l'imitation et la découverte de sources sonores variées à travers l'évolution des possibilités gestuelles des élèves.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves disposent dans la mesure du possible des instruments de musique de l'école lors de temps dédiés aux apprentissages ou à l'exploration.

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Explorer les possibilités sonores de son corps, d'objets et d'instruments.	<ul style="list-style-type: none">– Explorer différentes actions pour faire sonner quelques petits instruments à percussion : taper, secouer, gratter, froter, etc.

<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les possibilités expressives de son corps, d'objets et d'instruments. - Observer et commenter ce que font les camarades de classe pour produire des sons avec leur corps, des objets et des instruments. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler et faire sonner des objets de différentes matières (pots, couvercles, bouteilles etc.). - Décrire l'action associée à l'objet et au geste : « Il frappe la bouteille vide avec la cuillère. », « Elle secoue les maracas. » - Découvrir les possibilités sonores de son corps : « Nous claquons la langue. Elle tape des pieds. »
---	---

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Produire des sons à partir de son corps, d'objets et d'instruments. - Adapter son geste pour produire un son en fonction d'une consigne. - Reproduire un rythme simple collectivement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reproduire un rythme avec des claves, en alternance avec les professeurs. - Frotter, froisser et déchirer des papiers de toutes sortes pour explorer et comparer les différents sons produits. - Écouter et reproduire avec des triangles, ou en frappant dans ses mains, le rythme proposé par un élève au sein d'un petit groupe.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Explorer le lien entre le son et le geste. - Créer un paysage sonore en répondant à une consigne simple avec son corps, des objets ou des instruments. - Créer collectivement une production musicale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Produire le plus de sons différents avec un même instrument à percussion : doux avec la paume de la main, fort avec une mailloche, etc. - Reproduire le bruit d'un orage ou la pluie, en groupe de trois à quatre élèves et avec de petits instruments. - Créer l'illustration sonore d'une histoire inventée collectivement en classe pour la présenter aux parents.

Affiner son écoute

Les activités d'écoute visent prioritairement à développer la sensibilité et la discrimination auditive. Elles sont constitutives des séances consacrées au chant et aux productions sonores. Elles posent aussi les bases de premières références culturelles et favorisent le développement de l'imaginaire.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves participent à des activités d'écoute de plus en plus variées qui peuvent faire l'objet de temps spécifiques ritualisés ;
- les élèves développent la finesse de leur écoute en s'appuyant sur les consignes des professeurs ;
- les élèves découvrent des œuvres musicales, notamment patrimoniales.

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Traduire la musique entendue en mouvements. - Développer une posture d'écoute. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se déplacer librement à l'écoute du « Coucou au fond des bois », du <i>Carnaval des animaux</i> de Camille Saint-Saëns. - Reconnaître, à l'écoute seulement, les sons du quotidien de l'école (une porte qui claque, un trousseau de clés, des pas dans le couloir, etc.).

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Traduire la musique entendue en mouvements et en mots. - Exprimer ses émotions après l'écoute d'un extrait musical. - Découvrir au moins deux œuvres musicales patrimoniales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se déplacer en imitant la démarche de l'animal à partir de « L'éléphant » du <i>Carnaval des animaux</i> de Camille de Saint-Saëns, <i>D'un matin de printemps</i> de Lili Boulanger, puis décrire oralement ses mouvements. - Partager son ressenti en groupe, après avoir écouté des extraits d'<i>Émilie jolie</i> de Philippe Chatel et de <i>La Flûte enchantée</i> de Mozart. - Après plusieurs écoutes successives d'extraits de <i>Pierre et le loup</i> de Serge Prokofiev ou de <i>Piccolo, Saxo et compagnie</i> d'André Popp, associer un instrument entendu à un personnage de l'histoire.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">- Traduire la musique entendue en dessin.- Écouter une œuvre musicale patrimoniale pour repérer des éléments musicaux significatifs.- Connaître au moins trois œuvres musicales patrimoniales.	<ul style="list-style-type: none">- Dessiner des sons joués par le professeur dissimulé derrière un panneau (un point pour un coup de tambour, des traits pour un triangle, une ligne courbe pour une flute à coulisse, etc.).- Après plusieurs écoutes d'un extrait musical, décrire le rythme (lent, rapide), reproduire un motif mélodique en chantant, identifier les voix, les nuances, etc.- Écouter des contes musicaux, des opéras, des musiques du monde appartenant à différents styles, cultures et époques pour décrire les voix, identifier les instruments, etc.

Le spectacle vivant

Parmi les activités artistiques relevant du spectacle vivant, le théâtre, les marionnettes et le mime sont caractérisés par la mise en jeu du corps et suscitent chez le jeune élève de nouvelles sensations et émotions. Une pratique adaptée de ces activités stimule son imagination et lui permet d'explorer une expression sensible et poétique du mouvement. Elle favorise l'ouverture de son regard sur les modes d'expression des autres élèves et sur la manière dont ceux-ci traduisent différemment leur ressenti. Le spectacle vivant est en lien étroit avec le domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques » qui intègre notamment la danse et les arts du cirque. L'activité dramatique peut naître de l'envie de jouer, de la découverte d'un spectacle ou de situations à dimension artistique proposées par les professeurs. Les premiers spectacles auxquels les élèves assistent leur permettent de découvrir le rôle de l'acteur et de l'actrice qui incarne un personnage et la relation entre le public et la scène. Les professeurs encouragent les élèves à imiter, inventer et collaborer. Ils les initient à l'espace scénique et au rôle de spectateur et de spectatrice. La découverte des lieux, métiers et codes du théâtre, les aide à apprécier les spectacles et à comprendre leurs apports.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves gardent la mémoire des étapes des séances ou du spectacle partagé en s'appuyant sur les outils adéquats (carnet, boîte du spectateur et de la spectatrice, etc.) mis à leur disposition ;
- les élèves sont invités à identifier tous les espaces de l'école pouvant offrir un espace scénique.

Pratiquer

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">- Découvrir différentes façons d'exprimer ses émotions par le corps.- Découvrir des rôles simples.- Découvrir le jeu dans une mise en scène collective.	<ul style="list-style-type: none">- Reproduire des gestes ou des mimiques proposés par les professeurs puis par des camarades pour exprimer la joie, la tristesse, etc.- Jouer les personnages d'une histoire racontée et lue en classe.- Jouer librement avec des foulards, des cerceaux, des briques en mousse puis imiter un camarade désigné par le professeur.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">- Se familiariser avec l'expression des émotions par le corps et la voix.- Se familiariser avec des rôles simples.- Se familiariser avec le jeu dans une mise en scène collective.	<ul style="list-style-type: none">- Exprimer de différentes manières la colère, en référence à une histoire racontée ou à des illustrations présentées par les professeurs.- Faire semblant d'être un animal ou un personnage en lien avec la littérature, les contes et les comptines du répertoire de la classe.- Jouer ensemble en détournant l'usage habituel des objets : le cerceau devient la maison, le foulard la queue du loup, etc.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">- Explorer des enchaînements d'émotions par le corps et la voix.	<ul style="list-style-type: none">- Passer du rire à la peur ou à la surprise en répondant aux consignes du professeur ou d'un camarade, avec ou sans

<ul style="list-style-type: none"> - Explorer des rôles simples. - Explorer le jeu dans une mise en scène collective. 	<p>référence à un support travaillé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jouer avec des marionnettes à gaine ou à doigts et les faire parler en suivant le fil d'une histoire courte et bien connue. - Commencer à jouer des personnages simples ou archétypaux en utilisant son corps et sa voix (le loup, la sorcière, l'ogre, etc.). - Jouer ensemble les personnages d'une histoire en improvisant et en utilisant des objets en tant qu'éléments du décor : une chaise devient un refuge, un tapis devient une rivière, etc.
---	---

Fréquenter et devenir spectateur et spectatrice

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir des œuvres adaptées. - Découvrir l'espace scénique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Écouter de premières histoires théâtralisées très courtes et adaptées (théâtre pour les tout-petits, théâtre de marionnettes, etc.). - Assister dans la mesure du possible à une représentation de danse contemporaine d'une durée adaptée au sein de l'école ou d'une structure culturelle locale.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec l'espace scénique. - Se familiariser avec des œuvres adaptées. - Rencontrer des artistes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Après avoir assisté à une représentation, évoquer les personnages, les lieux, les décors, les costumes, etc. - Dire ce que l'on a aimé ou pas dans un spectacle, ce qui a fait peur ou fait rire, et écouter ce que disent les camarades. - Participer à des interventions menées par des comédiens et comédiennes, clowns, jongleurs et jongleuses, danseurs et danseuses, mimes, etc.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Explorer l'espace scénique. - Explorer des œuvres adaptées. - Rencontrer des artistes et des professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Jouer dans un espace scénique devant des camarades spectateurs et spectatrices en utilisant les coulisses. - Être spectateur et spectatrice de différents genres théâtraux : le mime, le théâtre d'ombres, le théâtre d'objets, les contes théâtralisés ou divers types de marionnettes (marottes, marionnettes empoignées, à tringles, sur table, etc.). - Visiter des espaces dédiés au spectacle vivant et échanger autant que possible avec les professionnels et les artistes sur leur métier, à l'occasion d'un spectacle.

L'acquisition des premiers outils mathématiques

Le programme d'enseignement pour l'acquisition des premiers outils mathématiques de l'école maternelle (cycle 1) a été publié au Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 41 du 31 octobre 2024.

Se repérer dans le temps et l'espace

Principes

À l'école maternelle, les élèves construisent progressivement une représentation de l'espace et du temps qui va au-delà du simple vécu immédiat. Grâce aux interactions entre le langage et le corps, l'élève peut passer du temps et de l'espace vécus au temps et à l'espace représentés et construits.

Se repérer dans le temps

L'un des objectifs de l'école maternelle est de permettre à l'élève de s'approprier et de comprendre les représentations sociales du temps, la notion de chronologie et la notion de durée. L'élève utilise progressivement des outils de représentation du temps afin de situer des événements les uns par rapport aux autres, dans un temps de plus en plus long. Il se montre peu à peu capable de restituer la chronologie d'une histoire simple ou d'un événement qu'il a vécu en mobilisant des compétences lexicales spécifiques, notamment celles nécessaires à l'évocation de l'antériorité, de la simultanéité et de la postériorité.

Cet enseignement s'inscrit dans une dynamique transversale des apprentissages. Il peut s'appuyer sur la littérature de jeunesse qui, par les thématiques abordées ou par le travail autour de la chronologie d'une histoire, donne aux élèves des clefs de compréhension du temps. La notion de durée est travaillée en lien avec les autres domaines d'apprentissage (activités scientifiques, musicales, physiques).

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves construisent de premiers repères temporels dans le cadre d'activités récurrentes de la vie quotidienne ;
- les élèves construisent la notion de chronologie et la compréhension du temps long d'une histoire par l'enrichissement de leur lexique (corpus de mots adaptés) et développent des compétences syntaxiques, notamment en prenant appui, pour les améliorer, sur les reformulations de leurs propos lorsque les professeurs les y invitent ;
- les élèves construisent progressivement, par des activités ritualisées, des repères conventionnels et sociaux utiles à la vie de la classe. Ces activités évoluent en fonction de l'âge et des compétences des élèves : organisation de la journée avant quatre ans, de la semaine à partir de quatre ans et de l'année à partir de cinq ans.

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Acquérir les premiers repères temporels.– Identifier les principaux moments d'une journée.– Connaître quelques marqueurs temporels.– Aborder la notion de saison à partir de quelques faits observables.	<ul style="list-style-type: none">– Comprendre les temps principaux du déroulé (global) des actions de la journée.– Différencier le matin et le soir, le jour et la nuit : « Le matin, je me lève de bonne heure pour aller à l'école. »– Comprendre et utiliser le vocabulaire associé : <i>encore, avant, après, maintenant, tout à l'heure, tout de suite, etc.</i>– Repérer les transformations de la nature par l'observation de l'environnement en fonction du contexte local (végétation, climat, etc.).

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Énoncer le moment de la journée où l'on se situe.– Établir des jours qui servent de repères dans la semaine.– Savoir que la semaine est une suite de sept jours.– Employer le présent, le futur, le passé composé et commencer éventuellement à employer l'imparfait pour évoquer des événements et les resituer dans le temps.– Approfondir la notion de saison par des observations sur la végétation et le climat.	<ul style="list-style-type: none">– Reconnaître le matin, le midi, l'après-midi, le soir, la nuit et le jour et employer les mots à bon escient.– Situer une activité dans la semaine en la plaçant avant ou après le jour qui sert de repère : fin de semaine, mercredi, un jour avec une activité particulière.– Nommer les jours de la semaine.– Situer les événements dans le temps de la semaine en utilisant les mots <i>aujourd'hui, demain, hier</i>.– Utiliser progressivement les temps verbaux à bon escient : « Demain, je serai en vacances. » ; « Hier, je suis allé jouer au parc. » ; « Quand j'étais petit, j'avais une tétine, mais maintenant je n'en ai plus besoin. »– Nommer <i>l'hiver, l'été</i> et identifier leurs principales caractéristiques en fonction du contexte local (végétation, climat, températures, etc.).

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Situer un événement dans la semaine.– Continuer à s'approprier les temps conjugués (futur simple et futur antérieur) et les jours pour situer les événements dans la semaine et situer un événement qui va se produire.	<ul style="list-style-type: none">– Rappeler qu'on est allé « il y a trois jours » ou qu'on ira « dans trois jours » à tel endroit.– Dire : « Aujourd'hui, nous sommes lundi. », « Hier, c'était dimanche, j'étais à la maison. », « Demain, ce sera mardi, nous irons à la piscine. », « J'aurai bientôt fini mon dessin. »

<ul style="list-style-type: none"> – Énoncer la date. – Utiliser des mois qui servent de repères pour se situer dans l'année. – Nommer la plupart des mois de l'année. – Connaître les saisons. 	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser les outils de la classe pour composer la date (jour et mois) au tableau et l'énoncer. – Associer certains mois de l'année à un évènement marquant (anniversaires, fêtes, vacances). – Énoncer la plupart des mois de l'année dans l'ordre ou le désordre. – Nommer les saisons et citer quelques-unes de leurs caractéristiques selon le contexte local.
---	--

S'approprier la notion de chronologie

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Situer des moments de la journée les uns par rapport aux autres et commencer à utiliser le présent, le passé composé, le présent à valeur de futur proche. – Ordonner entre eux des moments rituels vécus. – Comprendre et restituer le déroulement d'évènements quotidiens au sein d'une histoire simple. – Se projeter dans l'action que l'on choisit d'effectuer. – Commencer à planifier deux activités. 	<ul style="list-style-type: none"> – Nommer l'activité qui précède et identifier celle qui va suivre. – Produire à l'oral des phrases simples pour restituer des moments rituels vécus : « On va à la cantine, après on va dormir, et après, on revient dans la classe. » – Restituer le déroulement d'actions quotidiennes au sein d'une histoire simple, à partir d'albums, en s'appuyant sur le lexique adapté (<i>le bain, le coucher, etc.</i>). – Dire quelle action, quelle tâche on va réaliser dans un futur très proche : « Je vais dans la bibliothèque pour regarder un livre. », « Je veux aller à l'atelier peinture pour étaler la peinture. » – Choisir le jeu qui sera utilisé ensuite en autonomie, avant de réaliser le travail proposé par les professeurs.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Restituer la chronologie des actions majeures d'une histoire simple. – Relater et expliquer une action, une procédure en utilisant de premiers connecteurs structurants afin d'inscrire les activités récurrentes de leur vie quotidienne dans le temps. 	<ul style="list-style-type: none"> – Restituer le début d'une histoire à structure répétitive, relater au moins un élément de l'action et raconter comment l'histoire se termine. – Utiliser les termes : au début, ensuite et pour finir, quand, en même temps, il y a longtemps, etc.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Repérer les différentes étapes d'un processus ou d'un évènement vécu et les ordonner. – Repérer l'antériorité d'une action par rapport à une autre dans un scénario: imparfait, plus-que-parfait, imparfait du verbe « aller » à valeur de futur proche dans le passé. – Ordonner des évènements passés les uns par rapport aux autres, dans l'année scolaire. – Relater des évènements passés ou à venir qui indiquent la succession, l'antériorité, la postériorité et la simultanéité. 	<ul style="list-style-type: none"> – Établir la liste des différentes étapes d'une construction ou d'une fabrication en utilisant les mots : <i>d'abord, ensuite, puis, après, enfin, à la fin.</i> – Reconstruire oralement la structure d'une histoire : « Le Petit Poucet marchait derrière ses parents dans la forêt, il avait pris des petits cailloux avant de partir pour les semer. Il allait pouvoir ainsi retrouver son chemin. » – Évoquer la succession des évènements importants pour la classe les uns par rapport aux autres : « En novembre, on est allé à la ferme et l'anniversaire de Camille c'était après les vacances de Noël. » – Participer à l'invention d'une histoire en utilisant les temps du présent, du passé et du futur ainsi que les termes : <i>avant, après, pendant, bien avant, bien après, en même temps, soudain, immédiatement, de temps en temps, tôt, tard, autrefois, aussitôt, etc.</i>

Construire la notion de durée

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Attendre avant d'obtenir ce que l'on souhaite.– Repérer le début et la fin d'une activité.– Connaître quelques mots qui font référence à la durée.	<ul style="list-style-type: none">– Attendre son tour pour jouer, attendre que les camarades soient servis avant de manger un biscuit.– Comprendre le code défini par les professeurs pour débiter et terminer une activité (le son de la clochette, frapper dans les mains, une consigne orale).– Comprendre et utiliser le vocabulaire spécifique : <i>attendre</i>, <i>longtemps</i>, <i>déjà</i>, etc. « Je suis déjà allé en salle de motricité. », « La Belle au Bois dormant dort longtemps. », etc.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Percevoir que certaines durées sont stables.– Enrichir le répertoire de mots qui font référence à la durée.	<ul style="list-style-type: none">– Découvrir la fonction et l'utilisation du sablier ou du minuteur.– Comprendre et utiliser le vocabulaire spécifique : <i>pendant</i>, <i>depuis</i>, <i>court</i>, <i>long</i>, etc.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Commencer à utiliser les repères donnés par les professeurs pour organiser son activité dans un temps imparti.– Comparer des durées.– Comprendre progressivement qu'il existe un temps long, un passé très éloigné, des événements antérieurs à notre propre vie.	<ul style="list-style-type: none">– Planifier une activité en utilisant, un sablier : « Quand le sable se sera écoulé, il faudra avoir fini son travail. »– Identifier quel extrait musical est le plus court, le plus long.– Identifier l'équipe qui a mis le moins de temps pour faire passer le ballon du premier au dernier membre de la colonne à l'aide d'un chronomètre (jeu <i>La chenille</i>).– Dire que certains événements se sont passés, il y a très longtemps, avant même notre naissance.

Se repérer dans l'espace

L'objectif de l'école maternelle est de permettre à l'élève de faire l'expérience de l'espace, de le représenter et de découvrir l'environnement proche. Comprendre l'espace lui permet de se repérer dans des lieux connus, avant de découvrir progressivement des espaces moins familiers et plus lointains. Par l'enrichissement d'un lexique spécifique mobilisé en situation l'élève perçoit les relations qu'il entretient avec l'espace et que les espaces entretiennent entre eux. Cet enseignement s'inscrit dans la dynamique transversale des apprentissages en lien avec les activités physiques ou scientifiques, le langage oral et écrit, les formes et les grandeurs en mathématiques et les arts visuels et sonores.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves font l'expérience de l'espace dans des situations variées et régulières ;
- les élèves accèdent progressivement à une représentation de l'espace par l'enrichissement de leur lexique grâce à des corpus de mots adaptés et par le développement de leurs compétences syntaxiques ; ils prennent appui, pour progresser, sur les reformulations de leurs propos par le professeur, et apprennent à reformuler eux-mêmes lorsqu'ils y sont invités ; ils comprennent que l'espace peut se représenter ;
- les élèves rencontrent des situations progressives, partant de l'espace proche, pour aller vers des espaces plus lointains et inconnus.

Faire l'expérience de l'espace

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Réaliser des constructions simples à partir de pièces solides ou de formes planes.– Orienter un objet ou une forme.– Manipuler des objets volumineux.– Orienter un livre ou un autre support d'écrit.– Réaliser un trajet, un parcours simple dans l'école.– Expérimenter les effets sensoriels de la proximité et de	<ul style="list-style-type: none">– Jouer avec un jeu de construction librement ou pour reproduire un modèle déjà construit avec trois ou quatre pièces.– Choisir et orienter une pièce pour l'insérer dans un puzzle à encastrement.– Manipuler des cartons, des blocs de mousse, des tapis pour explorer librement des positions variées.

<p>l'éloignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les premiers marqueurs qui permettent de se repérer dans l'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> - Feuilletter un album du début à la fin en l'orientant face à soi. - Se déplacer dans la classe ou dans l'école avec un adulte pour déposer un objet dans un lieu proposé (cantine, dortoirs, toilettes, cour, les autres classes, etc.). - Constaté la variation de la perception de la taille d'un objet ou de l'intensité d'un son en fonction de la distance par rapport à soi. - Comprendre et utiliser le vocabulaire spécifique : <ul style="list-style-type: none"> • Verbes : marcher, monter, descendre, grimper, recouvrir, avancer, reculer, remplir, vider, éloigner, rapprocher, etc. • Adverbes ou locutions adverbiales, prépositions, adjectifs : ici, là-bas, grand, petit, au-dessus, en dessous, dans, dedans, dehors, à côté, au loin, tout près, devant, derrière, autour, l'un derrière l'autre, etc.
---	---

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des constructions de pièces solides ou de formes planes à partir d'une contrainte. - Situer des objets entre eux. - Situer des objets par rapport à soi, différencier la proximité de l'éloignement. - Orienter et utiliser correctement une feuille de papier. - Se situer par rapport aux autres. - Employer les marqueurs spatiaux précédemment acquis et en acquérir de nouveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Composer des motifs simples avec des formes en bois et les reproduire sur une feuille (taille et forme diverses). - Déterminer l'effet d'un déplacement, d'une position sur un jeu de plateau (jeu <i>Les petits chevaux</i>). - Observer les différentes tailles d'un objet selon sa position dans l'espace en utilisant des photographies et identifier celle représentant l'objet le plus éloigné du photographe. - Tracer des lettres, écrire des mots dans un espace donné. - Dans un espace scénique, se déplacer en tenant compte de la position des autres élèves afin de ne pas les toucher. - Comprendre et utiliser dans des récits, des descriptions ou des explications : <ul style="list-style-type: none"> • Noms : le côté, le lieu, l'espace, la marche, la montée, le parcours, la descente, le tournant, le trajet, la ronde, la file, le contour, etc. • Verbes : tourner, se diriger, espacer, serrer, s'approcher, s'éloigner, traverser, etc. • Adverbes ou locutions adverbiales, prépositions, adjectifs : Au milieu, à droite, à gauche, d'un côté, de l'autre, entre, plus haut, plus bas, au fond, à l'intérieur, à l'extérieur, immense, minuscule, etc.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des assemblages complexes. - Situer des objets dans un ensemble ordonné. - Situer des objets par rapport à soi, construire une image orientée de son corps. - Réaliser un trajet, un parcours dans un environnement connu. - Utiliser une page en respectant les normes d'écriture. - Reconnaître quelques espaces géographiques sur un planisphère. - Enrichir le lexique relatif à l'espace de mots plus complexes ou désignant un espace plus éloigné. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reproduire des puzzles, des pavages, des tangrams etc. - Réaliser, avec une intention, une construction libre en trois dimensions à partir de solides choisis. - Décrire la place d'un objet parmi d'autres dans un rang ou dans une composition. - Distinguer la gauche de la droite dans ses déplacements. - Décrire la place occupée par un camarade dans la classe : « Elle est assise en face moi et à côté de la bibliothèque. » - Réaliser le trajet demandé à partir de sa représentation (dessin ou codage), dans l'école ou dans la cour. - Copier une phrase de gauche à droite, avec retour à la ligne. - Nommer un ou deux continents et quelques pays dans le cadre de la découverte de l'utilisation d'un globe ou d'un planisphère. - Faire la différence entre la mer et la terre. - Comprendre et utiliser dans des récits, des descriptions ou des

	<p>explications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Noms : le quartier, la place, une ruelle, un sentier, un passage, le centre, un pays, un continent, un océan, la montagne, la frontière, la limite, le globe, etc. • Verbes : superposer, alterner, décaler, espacer, circuler, parcourir, déambuler, cheminer, etc. • Adverbes ou locutions adverbiales, prépositions, adjectifs : au loin, au centre, au premier plan, en continu, en pointillé, lointain, etc.
--	--

Représenter l'espace

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Reproduire un parcours simple. – Restituer un déplacement à l'aide de représentations diverses. 	<ul style="list-style-type: none"> – Déplacer une figurine sur une maquette pour représenter le parcours réalisé en séance d'activité physique. – Décrire un parcours simple en rangeant dans l'ordre chronologique trois ou quatre photographies des lieux dans lesquels il faut passer pour rejoindre la cour de l'école.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Représenter un espace connu. – Restituer oralement un déplacement à partir d'une représentation. – Représenter un déplacement. – Composer et représenter divers éléments. 	<ul style="list-style-type: none"> – Représenter par une maquette l'espace de la classe, de la cour de l'école ou son environnement proche à partir de briques, de rouleaux, de boîtes, etc. – Représenter en volume les lieux visités par un personnage dans un récit. – Décrire le parcours réalisé lors d'une séance d'activité physique en utilisant des repères et des marqueurs spatiaux et le dessiner. – À partir de trois ou quatre éléments (bâtonnets, jetons, etc.), composer le plus de motifs différents dans des espaces variés, puis les dessiner.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Reproduire un parcours sur une représentation plane. – Représenter l'environnement proche. – Restituer oralement un déplacement mémorisé. – Représenter un déplacement. – Représenter la proximité ou l'éloignement d'un sujet. – Représenter divers éléments sur un plan. 	<ul style="list-style-type: none"> – Déplacer une figurine sur un plan de l'école en respectant un parcours mémorisé. – Produire des représentations des différents espaces et paysages aux abords de l'école (photographies, textes et dessins). – Expliquer le trajet de l'entrée de l'école à la salle de classe en utilisant des repères et les marqueurs spatiaux adaptés (« je traverse le hall, je monte l'escalier, je tourne à droite dans le couloir puis j'entre dans la classe. »). – Coder à l'aide de flèches le déplacement effectué par un objet mobile sur un tableau à cases. – Dessiner en variant la taille des éléments représentés selon leur éloignement. – Dessiner le plan de la classe ou de la cour lors d'une activité collective.

Découvrir l'environnement proche

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Explorer les différents lieux de l'école et leur associer des éléments caractéristiques observés.	<ul style="list-style-type: none">– Récolter des petits objets caractéristiques pour les associer au jardin de l'école, à la cour de récréation et les exposer dans la classe (fleurs, feuilles, cailloux, etc.).– Choisir dans les différents espaces de l'école des éléments caractéristiques que les professeurs photographient et affichent dans leur classe.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Caractériser l'environnement extérieur proche de l'école.– Découvrir des espaces moins familiers.	<ul style="list-style-type: none">– Identifier les principaux éléments qui caractérisent les lieux explorés lors d'une sortie aux abords de l'école (la croix de la pharmacie, les feux tricolores, les passages piétons, les numéros des maisons, etc.).– Explorer la forêt et l'étang ou le centre-ville, lors d'une sortie scolaire et identifier avec les professeurs des éléments caractéristiques de cet environnement (flore, faune, habitat, commerces, etc.).

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Reconnaître les espaces proches de l'école et leurs usages.– Reconnaître des espaces moins familiers.– Observer l'habitat proche de l'école.	<ul style="list-style-type: none">– Identifier et nommer, dans le cadre de la réalisation d'une maquette ou du plan du quartier ou du village, les principaux bâtiments publics (mairie, hôpital, etc.), des commerces et des espaces culturels ou de loisirs (piscine, stade, bibliothèque, musée, etc.).– Compléter les caractéristiques observées d'espaces moins familiers comme la ville, la campagne, la mer, la montagne, par la consultation d'ouvrages documentaires.– Pendant un déplacement dans le quartier ou le village avec la classe, distinguer diverses constructions présentes dans l'environnement proche et leurs éléments architecturaux (murs, cheminées, escaliers, fenêtres, toit, tour, etc.).

Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets

Principes

Avant leur entrée à l'école maternelle, les élèves se sont déjà familiarisés avec des objets, des êtres vivants et des phénomènes naturels. Les élèves vont dépasser peu à peu leurs représentations spontanées pour développer des conceptions plus élaborées grâce à l'observation, la manipulation, l'expérimentation et aux activités langagières qui les accompagnent.

Guidés par les professeurs, ils apprennent à confronter leurs idées, à formuler ce qu'ils ont compris en employant un lexique précis et varié. Ils construisent des relations entre les phénomènes observés, envisagent des conséquences et identifient des caractéristiques susceptibles d'être catégorisées. La description à l'oral accompagne les actions (« ce que je fais ») et les résultats (« ce qui se passe »), facilite la mise en relation des causes et des effets. L'observation, en tant que démarche active de recherche d'informations, et la capacité à en rendre compte, se construisent progressivement.

Les différents domaines travaillés à l'école maternelle gagnent à être mis en lien afin de donner du sens et de la cohérence aux apprentissages : la mise en place d'un jardin permet de travailler à la fois le domaine du vivant et celui des objets, ainsi que l'espace et le temps (suivi de la croissance des plantations, observation de la métamorphose de la chenille en chrysalide puis en papillon, etc.). De même, les activités physiques s'articulent avec la découverte des parties du corps et des notions d'équilibre. Les situations proposées constituent des occasions privilégiées de solliciter quelques notions mathématiques : comparer des objets selon leur longueur, leur masse, dénombrer une collection d'objets, comparer des quantités, utiliser le nombre pour résoudre des problèmes, etc.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves peuvent évoluer dans les différents espaces de la classe mis à leur disposition (espace jeux, espaces sciences, etc.);
- les élèves sont placés en situation d'exercer leur curiosité naturelle, dans un cadre garantissant la participation active de tous, filles et garçons ;
- les élèves sont orientés de préférence vers des ouvrages documentaires comme ressources scientifiques afin de vérifier, comparer ou compléter des résultats d'observation ou de manipulation ;
- les élèves participent à l'élaboration des traces écrites qui témoignent des idées et actions individuelles de chacun et du travail collectif de la classe ;
- les élèves bénéficient de l'alternance de temps d'exploration libre et de temps dirigés afin que ceux qui ont besoin de répéter pour constater des régularités, s'approprient les supports d'apprentissage.

Découvrir le monde du vivant

À l'école maternelle, l'objectif d'apprentissage est d'observer et de caractériser les étapes du cycle de vie de plantes et d'animaux pour s'approprier progressivement les notions de reproduction, de développement, de nutrition. Les élèves commencent à adopter une attitude responsable vis-à-vis de leur environnement. Ils identifient, nomment et regroupent des animaux en fonction de leurs caractéristiques, de leurs modes de déplacement et de leurs milieux de vie. Ils apprennent également à identifier, nommer les différentes parties du corps et à mieux le connaître. Les élèves comprennent progressivement que leur corps leur appartient, qu'ils doivent en prendre soin pour se maintenir en forme et favoriser leur bien-être. Cette éducation à la santé, vise l'acquisition de premiers savoirs et savoir-faire pour préparer les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres. Elle intègre une première approche des questions nutritionnelles qui peut être liée à une éducation au goût.

Dans ce domaine, la découverte du corps humain et de la santé se prête particulièrement à des liens avec le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR).

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Les élèves accèdent à la compréhension des notions visées à travers des activités de manipulation et d'observation du réel ou à défaut de substituts (photographies, vidéos) ;
- les élèves comprennent que les végétaux sont des êtres vivants parmi d'autres ;
- les élèves étudient des plantes qui ont un cycle de vie court et que l'on peut trouver localement.

Découvrir les animaux et les végétaux

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Repérer et nommer les caractéristiques morphologiques générales des plantes et des animaux observés avec la classe.– Reconnaître et nommer le mâle et la femelle, le jeune et l'adulte pour plusieurs espèces animales.– Prodiguier des soins nécessaires aux élevages et aux cultures.	<ul style="list-style-type: none">– Identifier et nommer les caractéristiques des animaux et des plantes, notamment :<ul style="list-style-type: none">• tête, bouche, bec, yeux, pattes, nageoires, ailes, plumes, poils et écailles ;• racine, tige, feuille, fleur, tronc et branche.– Associer des photographies représentant le petit et l'adulte d'une même espèce animale.– Utiliser le lexique adapté : le chevreau, la chèvre et le bouc, le chiot, la chienne et le chien, etc.– Assurer l'arrosage de plantations, en quantité adaptée et régulière, à l'invitation des professeurs.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Reconnaître une ou plusieurs étapes d'un cycle de vie à partir de l'observation d'animaux et de plantes.– Identifier et décrire les besoins essentiels de quelques animaux et de végétaux à partir d'observations d'élevage, de cultures de plantes, et des soins prodigués.– Observer et nommer le mode de déplacement de quelques animaux en relation avec leur milieu de vie.– Respecter la vie sous toutes ses formes.	<ul style="list-style-type: none">– Constater et décrire des changements liés à la croissance d'une plante à partir d'un suivi d'observation (photographies régulières).– Citer plusieurs espèces d'animaux qui pondent des œufs et d'autres espèces qui portent leur petit.– Connaître les préférences alimentaires des animaux élevés ou étudiés en classe.– Savoir dire si un animal vole, marche, rampe, saute, grimpe, court ou nage.– Ne pas écraser les petits animaux de la cour de l'école afin de les préserver.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Identifier des éléments morphologiques spécifiques à une espèce végétale ou animale.– Reconnaître les étapes de la vie d'un animal ou d'une plante.– Décrire les besoins essentiels de quelques animaux ou de végétaux.– Contribuer à une action collective favorable à la préservation de la biodiversité dans un milieu proche de l'école.	<ul style="list-style-type: none">– Légender avec l'aide de l'adulte, un dessin ou une photographie d'un animal ou d'une plante.– Classer des animaux en fonction de leurs caractéristiques (poils, plumes, écailles, etc.).– Associer à chaque mode de déplacement des éléments anatomiques spécifiques (ailes, griffes, pattes, nageoires, etc.).– Nommer et ordonner les étapes du cycle de vie d'une plante ou d'un animal observées avec la classe (<i>naissance, éclosion, germination – larve, nymphe, métamorphose</i>, etc.).– Réaliser une affiche ou un carnet de voyage pour réinvestir les connaissances lexicales acquises (étapes de la vie, morphologie, locomotion, alimentation, milieu de vie), après une sortie (visite d'une ferme, sortie « nature » etc.).– Participer avec la classe à la mise en place d'un potager dans l'école ou dans un jardin collectif.

Découvrir le corps humain et la santé

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Nommer et représenter quelques parties du corps humain.– Découvrir les sens utilisés lors d'expériences sensorielles variées.– Respecter quelques règles d'hygiène de vie, à l'invitation de l'adulte.	<ul style="list-style-type: none">– Désigner différentes parties du corps de la poupée pendant l'activité de rangement de ses vêtements dans le coin d'imitation.– Évoluer dans la représentation du corps humain, vers un dessin plus complet et proportionné.– Identifier parmi d'autres un objet connu et caché dans un sac ou dans une boîte par le toucher.– Demander de l'aide pour répondre à ses besoins physiologiques.– Se laver les mains après le passage aux toilettes, avant et après les repas, se moucher, etc. avec l'aide de l'adulte.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Identifier et nommer les parties du corps humain.– Identifier et nommer des organes sensoriels et les modalités de perception associées.– Observer des changements liés à sa croissance.– Connaître quelques règles d'hygiène corporelle et de propreté.	<ul style="list-style-type: none">– Placer les pièces d'un puzzle représentant le corps humain en nommant les <i>bras</i>, les <i>mains</i>, les <i>jambes</i>, la <i>tête</i>, le <i>cou</i>, le <i>tronc</i>, etc.– Associer les yeux et la vue, le nez et l'odorat, la langue et le goût, la peau et le toucher, l'oreille et l'audition.– Constater des changements physiques liés à sa croissance en s'appuyant sur des éléments concrets (vêtements, chaussures, photographies fournies par la famille, toise personnelle).– Réaliser en autonomie les premiers gestes qui garantissent son hygiène corporelle (se laver les mains, se moucher, etc.).

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Identifier et nommer quelques articulations et la segmentation des membres.– Se représenter avec un corps articulé en mouvement.– Connaître quelques étapes de la vie d'un enfant jusqu'à six ans.	<ul style="list-style-type: none">– Situer sur soi et nommer la <i>cheville</i>, le <i>genou</i>, le <i>coude</i>, la <i>hanche</i>, l'<i>épaule</i>, la <i>cuisse</i>, la <i>jambe</i>, le <i>pied</i>, le <i>bras</i>, l'<i>avant-bras</i>, le <i>poignet</i>, la <i>main</i>, etc.– Réaliser un dessin de plus en plus réaliste d'un personnage en train de courir ou de sauter à l'appui d'un mannequin articulé en bois.– Classer et commenter quatre photographies fournies par sa famille, montrant les caractéristiques de son développement physique.

Découvrir le monde de la matière et des objets

Les élèves commencent à appréhender le concept de matière par des activités d'observation, de manipulation et d'expérimentation. Transporter de l'eau, des grains, des objets, effectuer des transvasements, permet de ressentir le caractère pesant de la matière et de commencer à distinguer certaines caractéristiques de ses états liquide et solide. Les activités de mélanges permettent une première approche de la conservation de la matière.

Les élèves utilisent des objets techniques variés et passent d'une exploration libre à une utilisation maîtrisée qui développe des habiletés motrices spécifiques. Ils apprennent à nommer les objets, les éléments et matériaux qui les constituent et découvrent leurs fonctions.

Les fabrications et constructions contribuent à cette première découverte du monde technique. Les projets nécessitent d'utiliser des outils et des matériaux adaptés et d'effectuer des actions techniques spécifiques. Les jeux de construction leur permettent de découvrir divers modes d'assemblage. Pour atteindre l'objectif qui leur est fixé ou celui qu'ils se donnent, les élèves apprennent à intégrer progressivement la chronologie des tâches requises et à ordonner une suite d'actions. Les problèmes rencontrés au cours de la fabrication amènent les élèves à prendre conscience du décalage entre l'objet imaginé et sa réalisation.

Ce domaine est propice à la sensibilisation des élèves au respect de certaines règles de sécurité. Ils peuvent ainsi être amenés à identifier et prévenir les risques liés à certaines activités (risque de chute dans le cas de manipulation d'eau, de glace, etc.) et d'utilisation inappropriée d'outils qui pincent ou coupent ou de petits objets qui présentent des risques d'étouffement en cas d'ingestion.

Conditions favorables aux apprentissages des élèves

- Lors des phases exploratoires, les élèves développent leurs questionnements grâce à l'étalement langagier des professeurs ;
- les élèves établissent un premier contact avec un matériau à mains nues afin de favoriser la découverte sensorielle et développer la motricité fine. Dans un deuxième temps, ils utiliseront les outils, ustensiles ou instruments proposés ;
- les élèves effectuent des tâches dont la difficulté et la précision correspondent à leur développement moteur. Les jeux de construction sont choisis en fonction du type d'assemblage et de la taille des pièces ;
- les élèves s'emparent des différentes situations qui leur permettent de prendre conscience de l'existence de l'air même s'ils ne le voient pas.

Découvrir les objets et les matériaux

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Reconnaître et comparer des matériaux usuels à partir de perceptions sensorielles.– Repérer des transformations de matériaux sous l'effet d'actions mécaniques avec les mains ou avec des outils.– Utiliser des objets, connaître leur nom et leur fonction.– Réaliser une construction, fabriquer un objet librement ou par un guidage pas à pas.	<ul style="list-style-type: none">– Identifier et nommer parmi une collection d'objets, ceux qui sont constitués de papier, de carton, de plastique, de métal, etc.– Trier différents objets et échantillons de matières selon des propriétés perceptibles par les sens (doux, piquant, mou, dur, lisse, rugueux, etc.).– Modeller de la pâte à sel, déchirer et froisser du papier, découper de la pâte à modeler, presser des fruits et filtrer pour faire du jus, etc.– Mélanger avec une spatule, découper avec des ciseaux adaptés, remonter la fermeture éclair de son manteau, faire un trou avec une pelle dans la jardinière, verser de l'eau dans les gobelets, etc.– Construire une tour la plus haute possible avec des planchettes en bois.– Fabriquer un personnage articulé à l'aide d'attaches parisiennes.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">– Différencier des matériaux en fonction de leurs propriétés et différencier un objet du matériau qui le constitue.– Désigner et utiliser des outils ou des objets adaptés à une situation et à une action technique.– Réaliser une construction, fabriquer un objet à partir	<ul style="list-style-type: none">– Classer des objets ou des échantillons de matériaux à partir de tests de leurs propriétés (magnétisme, perméabilité, opacité, transparence etc.) : « La cuillère en fer ou en acier est attirée par l'aimant mais pas la cuillère en bois. »– Choisir parmi l'emporte-pièce, les ciseaux ou un couteau en bois, ce qui convient le mieux pour réaliser des sablés

<p>d'un modèle.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Reproduire quelques gestes respectueux de l'environnement montrés par l'adulte. 	<p>identiques pendant l'atelier cuisine.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Construire un moulinet à vent en respectant les étapes de réalisation photographiées ou dessinées. – Trier et jeter les déchets dans la poubelle appropriée.
---	--

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Associer une solution technique à une fonction technique. – Fabriquer un objet en réponse à un besoin en exploitant des propriétés de matériaux ou des phénomènes physiques (équilibre, magnétisme, perméabilité, opacité ou transparence). – Explorer la notion de flottabilité avec des objets pleins constitués d'une seule et même matière : observer que, plongés dans l'eau, ils flottent tous ou coulent tous. – Construire, fabriquer, réaliser en suivant une recette ou une fiche technique. – Élaborer une suite d'instructions pour réaliser une tâche simple. – Identifier et prévenir les risques liés à certains objets. 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier et comprendre que la poignée de l'arrosoir sert à le transporter, que le réservoir sert à contenir l'eau et que la pomme sert à mieux répartir l'eau. – Fabriquer le support d'un labyrinthe pour pouvoir déplacer un objet en fer ou en acier à l'aide d'un aimant placé en-dessous. Construire une bascule avec un pivot et une planche et placer des objets de part et d'autre pour établir un équilibre. – Plonger des objets pleins (sans creux, sans trous) d'une même matière (bois, fer, cire de bougie, polystyrène, verre) et observer leur comportement : quand on les plonge dans l'eau, ils coulent tous (fer, verre) ou ils flottent tous (cire, polystyrène, bois). – Rassembler les éléments nécessaires et respecter la chronologie des étapes pour réaliser une soupe froide. – Choisir et organiser 3 à 5 instructions simples (avancer, tourner) dans le bon ordre pour conduire un objet ou un robot jusqu'à une case cible sur un quadrillage.

Découvrir les états de la matière et les mélanges

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Explorer quelques caractéristiques des solides et des liquides. – Constater les effets d'un déplacement d'air sur des objets ou sur soi-même. – Réaliser et observer des mélanges. – Découvrir et observer la fusion et la solidification de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> – Choisir une méthode adaptée, avec et sans ustensiles, pour transporter des liquides et des solides (les ustensiles avec des trous, tels qu'une passoire ou un filtre à café, laissent passer l'eau, pour les solides (sable, cailloux), cela dépend de la taille des trous). – « Je sens l'air sur ma joue quand on agite un éventail. », « Quand il y a du vent, les feuilles volent dans la cour et le moulinet tourne vite. » – Fabriquer de la pâte à sel, du sirop à l'eau, mélanger du riz et des lentilles, du sable et de l'eau. – Observer, manipuler et fabriquer de la glace (dehors ou en utilisant un mélange réfrigérant), la faire fondre.

À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> – Identifier une condition favorable à la fusion de la glace. – Mettre en évidence la présence d'air en le mettant en mouvement. – Distinguer les solides qui se dissolvent dans l'eau de ceux qui ne se dissolvent pas. 	<ul style="list-style-type: none"> – Rechercher ensemble différentes manières de faire fondre des glaçons par exemple pour libérer un personnage pris à l'intérieur, les tester et garder trace des observations. – Faire bouger une plume en produisant du vent avec son corps (souffler doucement, agiter la main) et avec des objets (feuille cartonnée, pompe à vélo, petit ventilateur, etc.). – Observer que certains solides, comme le sel, se dissolvent dans l'eau, tandis que d'autres, comme le riz, le sable ou les morceaux d'écorce, ne se dissolvent pas.

À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none">- Identifier et nommer l'état de l'eau dans différentes situations.- Identifier la présence de l'air quand il est perceptible par les sens.- Distinguer, parmi quelques solides, ceux qui peuvent se dissoudre dans l'eau.- Commencer à agir de manière autonome pour le respect de l'environnement.- Prendre en compte les risques de l'environnement familial.	<ul style="list-style-type: none">- Observer les manifestations naturelles au fil des saisons et commenter des photographies représentant différents états de l'eau (pluie, flaque, mer, glacier, neige, givre etc.).- Observer le mouvement du ballon de baudruche lorsqu'on le lâche après l'avoir rempli d'air avec un gonfleur.- Mélanger différents solides à de l'eau (sucre, sel, sable, etc.) et noter les effets obtenus dans un tableau à double entrée. Récupérer à l'aide d'un filtre les solides non dissous.- Éteindre la lumière en sortant d'une salle vide ; fermer correctement le robinet après utilisation ; éviter le gaspillage de papier, etc.- Reconnaître les pictogrammes présents sur les contenants pour identifier certains produits toxiques ou dangereux.- Alerter un adulte en cas de danger pour soi ou pour un camarade.

Dispositif Sesame

Déploiement du dispositif Sesame en 2026

NOR : SPOV2609882J

→ Instruction du 9-4-2026

MSJVA – DS3B – DJEVA

Texte adressé aux préfètes et préfets de région ; aux recteurs et rectrices de région académique ; aux préfètes et préfets de département ; aux directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux secrétaires générales et généraux de région académique ; aux déléguées et délégués régionaux académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ; aux cheffes et chefs des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ; à la directrice générale de la cohésion et des populations de Guyane

La présente instruction décrit les modalités de mise en œuvre du dispositif Sesame pour l'année 2026.

Dans le cadre d'un parcours individualisé, ce dispositif vise à favoriser l'accès de jeunes de 16 à 30 ans (sous conditions fixées en annexe 1) résidant notamment au sein de territoires prioritaires et rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, à un emploi dans le sport ou l'animation par l'obtention d'une qualification professionnelle.

Ainsi, l'implication des services de l'État chargés des politiques relatives à la jeunesse et aux sports et la mobilisation des réseaux associatifs permettront le déploiement de ce dispositif qui mobilisera 3,17 millions d'euros en 2026 (BOP 219 = crédits Drice : 2 284 500 € ; BOP 163 = 889 490 €).

Il convient de rappeler les principes à appliquer à ce dispositif :

- des enveloppes différenciées : 72 % des crédits notifiés seront issus du programme 219 et financeront les actions de formations du champ sport ; 28 % des crédits notifiés seront issus du programme 163 et financeront les actions de formations du champ de l'animation ;
- le recensement porte uniquement sur les jeunes entrés dans le dispositif. L'enregistrement du jeune dans la base de données Plat'forme Sesame doit permettre, sans aucune ambiguïté, de dénombrer les jeunes entrés et sortis du dispositif. Une attestation d'entrée dans le dispositif, signée par le/la délégué(e) régional(e) académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes) ou son représentant pourra formaliser l'intégration du jeune dans le dispositif, validant ainsi un accompagnement et la mobilisation, si nécessaire, de moyens financiers associés ;
- le renseignement d'indicateurs permettant la caractérisation des jeunes et le suivi mensuel de la consommation des crédits régionaux.

1. Contexte et enjeux

Le dispositif Sesame (Sesame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement) constitue depuis 2015 un levier essentiel pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi dans les secteurs du sport et de l'animation. En accompagnant ces jeunes vers l'obtention de qualifications professionnelles, Sesame contribue directement aux objectifs de cohésion sociale et territoriale portés par le Gouvernement.

Les travaux d'évaluation conduits en 2024 ont permis d'identifier les forces du dispositif, notamment sa capacité à toucher les publics prioritaires issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones de revitalisation rurale (ZRR). Ils ont également mis en lumière des axes de progrès significatifs, en particulier concernant le taux de réussite des parcours et l'articulation avec les dispositifs de droit commun.

Face à une progression préoccupante du taux d'insuccès[1] – passé de 41,1 % en 2020 à 56,5 % en 2024 – et à une baisse du taux de parcours qualifiants – passé de 40,3 % en 2020 à 31,8 % en 2024 – l'année 2026 doit marquer un tournant dans le pilotage et la mise en œuvre de Sesame. Cette instruction fixe des objectifs ambitieux et des modalités d'accompagnement renforcées pour inverser cette tendance.

2. Objectifs nationaux pour l'année 2026

2.1. Objectifs de ciblage des publics prioritaires

Les objectifs suivants sont fixés au niveau national et doivent être déclinés dans chaque territoire :

- 65 % minimum des bénéficiaires doivent résider en QPV ou en ZRR ;
- 40 % minimum des bénéficiaires doivent être des femmes

Ces objectifs, maintenus par rapport à 2025, traduisent la volonté de préserver l'ancrage territorial et l'ambition d'égalité femmes-hommes du dispositif.

2.2. Objectif de recentrage sur les parcours qualifiants

40 % minimum des bénéficiaires entrant dans le dispositif en 2026 doivent s'engager dans un parcours comportant au moins une action de formation qualifiante diplômante.

Cet objectif nécessite une évolution substantielle des pratiques d'accompagnement, mises en œuvre notamment par les référents Sesame au sein des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Il implique :

- une évaluation initiale approfondie des capacités et du niveau de maturité des jeunes, ainsi qu'une priorisation des entrées vers les jeunes présentant une capacité avérée à s'engager dans un parcours qualifiant à court ou moyen terme ;
- une articulation renforcée entre actions de pré-qualification et entrée en formation qualifiante, avec notamment un dimensionnement adapté des phases de pré-qualification, limitées dans le temps et orientées vers l'accès à la qualification. Les actions de pré-qualification devront déboucher soit sur une entrée en formation qualifiante dans le cadre de Sesame, soit sur une réorientation formalisée. Le renouvellement d'actions de pré-qualification multiples sans perspective qualifiante doit être évité.

2.3. Objectif de réduction du taux d'insuccès

Le taux global d'insuccès doit passer en deçà de 50 % en 2026.

Cet objectif prioritaire répond à l'évolution particulièrement préoccupante constatée ces dernières années : de 41,1 % en 2020, le taux d'insuccès est passé à 56,5 % en 2024. Cette dégradation significative, qui traduit le fait que plus d'un jeune sur deux sort aujourd'hui du dispositif sans diplôme, nécessite une réaction forte et une mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Les leviers d'action incluent :

- **le renforcement de l'accompagnement individualisé tout au long du parcours** : les référents Sesame devront instaurer un contact régulier avec chaque bénéficiaire. Un système d'alerte précoce sera mis en place pour identifier les jeunes en risque de décrochage dès les premiers signes (absences, désengagement, difficultés). Des entretiens bilan seront organisés à des moments clés du parcours (fin de pré-qualification, mi-parcours de formation, avant les examens) pour faire le point sur les difficultés rencontrées et ajuster l'accompagnement ;
- l'amélioration de la continuité entre les différentes phases du parcours : les passages entre phases (pré-qualification vers qualification, formation théorique vers alternance) constituent des moments critiques. Une vigilance particulière sera exercée pour assurer la continuité et éviter les ruptures de parcours liées à des délais d'attente ou des défauts de coordination ;
- la levée des freins périphériques : les crédits Sesame pourront financer des solutions de mobilité (aide au permis de conduire, prise en charge de transports en commun, location de véhicules). L'accès à l'hébergement, particulièrement pour les formations en centres éloignés du domicile, doit être anticipé. Les référents Sesame travailleront en lien avec les services sociaux, les foyers de jeunes travailleurs (FJT) et les dispositifs d'aide au logement des jeunes. Les problématiques de santé physique et mentale seront prises en compte. Les référents orienteront vers les structures de droit commun (missions locales, points accueil écoute jeunes [PAEJ], centres médico-psychologiques [CMP]) et assureront une coordination avec ces services ;
- l'adaptation des rythmes et modalités pédagogiques aux besoins des publics : pour les publics les plus fragiles, des formats pédagogiques adaptés pourront être privilégiés (formation en discontinu, allongement de la durée, alternance courte) en lien avec les organismes de formation. Pour les jeunes identifiés en difficulté pendant la formation, des dispositifs de soutien pédagogique (tutorat, cours de remise à niveau, accompagnement individualisé) devront être systématiquement proposés par les organismes de formation. Des sessions spécifiques de préparation aux examens (oraux blancs, mises en situation pratiques) seront organisées. Les référents Sesame maintiendront un contact étroit avec les formateurs pour identifier les jeunes nécessitant un soutien renforcé avant les épreuves ;
- le développement de solutions d'alternance sécurisant financièrement les parcours : l'alternance réduit les risques d'abandon notamment par l'engagement contractuel qu'elle implique. Un effort particulier sera consenti pour développer l'offre de formation en alternance dans les centres de formation d'apprentis (CFA) et organismes de formation partenaires et, par ailleurs, pour mobiliser les employeurs potentiels (collectivités, clubs, fédérations, associations) dès la phase de pré-qualification pour anticiper les contrats ;
- la responsabilisation des organismes de formation : les organismes de formation partenaires de Sesame sont des acteurs clés de la réussite. Les conventions de partenariat 2026 intégreront des engagements renforcés en termes de taux de réussite minimum aux examens, de dispositifs d'accompagnement pédagogique différencié pour les publics SESAME, de coordination étroite avec les référents Sesame tout au long de la formation, et de *reporting* régulier sur l'assiduité et les difficultés rencontrées par les bénéficiaires.

2.4. Ciblage prioritaire des métiers en tension

Comme en 2025, une attention particulière doit être portée à l'orientation et l'accompagnement des jeunes vers des projets de formation et de qualification préparant in fine à un métier identifié comme étant territorialement en tension. Les différentes initiatives allant en ce sens seront soutenues prioritairement, en premier lieu les parcours de formation amenant aux métiers de l'encadrement et de la surveillance dans la filière aquatique (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique [BNSSA], brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport [BPJEPS] activités aquatiques et de la natation, etc.) pour ce qui concerne les métiers de l'encadrement des activités physiques et sportives. La filière de l'animation étant en forte tension, les parcours de formation (certificat professionnel de la jeunesse, de

l'éducation populaire et du sport [CPJEPS], BPJEPS animation) amenant aux fonctions d'animateur ou de directeur d'accueil collectif de mineurs doivent également être priorités.

3. Articulation avec les dispositifs de droit commun

Sesame ne peut atteindre ses objectifs qu'en s'inscrivant dans une logique de complémentarité avec les autres dispositifs d'insertion et de formation. Les modalités suivantes doivent être encouragées :

Développement de l'alternance :

- les parcours en alternance (apprentissage, professionnalisation) doivent être privilégiés chaque fois que possible pour sécuriser financièrement les jeunes et faciliter leur insertion professionnelle ;
- les CFA et organismes de formation partenaires s'engageront, dans la mesure du possible, à développer leur offre en alternance pour les diplômés du secteur sportif ;
- les SDJES mobiliseront les employeurs du secteur (collectivités, clubs, comités départementaux) pour accroître les capacités d'accueil en alternance.

Mobilisation des parcours emploi compétences (PEC) :

- des échanges réguliers avec les prescripteurs de contrats aidés permettront d'identifier les opportunités de couplage PEC-Sesame.

Coordination avec les dispositifs régionaux :

- les programmes régionaux de formation professionnelle, les aides régionales à la mobilité et au logement pourront être mobilisés en complément de Sesame ;
- des conventions partenariales pourront être établies par les Drajes avec les conseils régionaux pour optimiser l'utilisation des financements disponibles.

4. Pilotage et suivi

4.1. Gouvernance territoriale

Sesame s'intègre à la fois dans les politiques publiques du champ du sport et de celui de la jeunesse. À ce titre, les Drajes ont en charge l'animation territoriale et la coordination de ce dispositif ; chaque Drajes nomme un correspondant régional Sesame.

Les Drajes sont garantes du déploiement du dispositif sur l'ensemble de leur territoire, et du respect de l'esprit dans lequel Sesame a été construit (parcours individualisé, accompagnement vers une qualification professionnelle, etc.).

Divers moyens pourront être mobilisés pour atteindre un déploiement équilibré sur l'ensemble des départements :

- harmonisation des pratiques à l'échelle régionale ;
- appui des référents départementaux dans les SDJES ;
- élaboration d'outils spécifiques adaptés ;
- construction de partenariats à l'échelon régional ;
- valorisation de bonnes pratiques et essaimage.

Il vous est demandé de veiller à ce que Sesame soit déployé de façon homogène dans l'ensemble des départements de votre région. Pour ce faire, vous pourrez mettre en place une coordination qui permette d'atteindre vos objectifs régionaux en impliquant l'échelon départemental.

Les Drajes sont également responsables de la remontée des indicateurs auprès de la direction des sports.

Les régions comptant des centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps) sur leur territoire sont invitées à mettre en place une dynamique spécifique avec ces établissements publics de formation, afin de structurer des partenariats pertinents, avec notamment les conseils régionaux et les différents prescripteurs.

Différents outils complémentaires sont mis à la disposition des services déconcentrés par la direction des sports qui pilote le dispositif au niveau national :

- organisation de regroupements des correspondants régionaux et suivis réguliers pour accompagner le déploiement des nouvelles modalités ;
- utilisation de la plateforme Resana pour le partage de documents au sein du réseau des correspondants en Drajes et SDJES.

Les SDJES jouent un rôle de proximité et font le lien avec les acteurs impliqués dans le déploiement à toutes les étapes. Elles sont ainsi engagées dans le repérage, la sélection des candidatures, l'accompagnement individualisé, la sollicitation de partenaires pour la construction de parcours et de financements croisés, ainsi que dans la collecte des données de suivi provenant des opérateurs.

4.2. Indicateurs de suivi

Le suivi s'effectuera à travers des indicateurs. Pour ce faire, il convient de s'appuyer sur l'application Plat'form Sesame, outil commun de gestion et de suivi, destiné aux services de l'État et opérateurs.

La qualité et l'exhaustivité des données saisies sur l'application constituent un enjeu majeur pour le suivi des indicateurs

suivants :

- nombre d'entrées dans le dispositif et répartition par type de parcours ;
- taux de bénéficiaires résidant en QPV/ZRR ;
- taux de femmes bénéficiaires ;
- taux de bénéficiaires engagés dans un parcours qualifiant ;
- taux d'obtention du diplôme visé ;
- taux d'abandon et de sortie anticipée ;
- taux de parcours en alternance ;
- taux d'insertion professionnelle à six mois.

Par conséquent, les Drajages veilleront à la complétude des informations saisies ainsi qu'à la périodicité mensuelle de remontée des données.

En l'absence de retours exhaustifs sur la Plat'form Sesame, les actions menées par les services déconcentrés ne pourront être ni comptabilisées ni valorisées ; l'ensemble des données relatives au dispositif seraient ainsi erronées, à tout le moins partielles.

L'année 2026 constitue une année charnière pour le dispositif Sesame. Les objectifs fixés sont ambitieux mais nécessaires pour lui redonner toute son efficacité au service de l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi.

L'atteinte des objectifs repose sur la mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs – services de l'État, opérateurs, collectivités territoriales, service public de l'emploi, organismes de formation, employeurs – autour d'une ambition partagée : permettre à chaque jeune engagé dans Sesame d'accéder à une qualification reconnue et à un emploi durable dans les métiers du sport et de l'animation.

Les services déconcentrés veilleront à informer l'ensemble des partenaires des évolutions du dispositif.

Pour la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et par délégation,

Le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,
Thibaut de Saint Pol

Le directeur des sports,
Jérôme Fournier

[1] Cumul des abandons en cours de parcours, des sorties anticipées et des échecs à l'examen.

Annexe 1 – Publics éligibles au dispositif Sesame

- Des critères obligatoires d'âge :
 - 16-25 ans révolus sur l'ensemble du territoire métropolitain (avec une extension possible jusqu'à 30 ans non révolus en cas de difficultés d'insertion particulières, dans la limite de 5 % du nombre d'entrants – voir infra) ;
 - 16-30 ans non révolus dans les départements et régions d'outre-mer mettant en œuvre le dispositif Sesame ;
 - 16-30 ans non révolus pour les personnes reconnues en situation de handicap.

ET

- Des critères géographiques :
 - quartiers de la politique de la ville (QPV) : [décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains](#) – [décret n° 2025-1435 du 30 décembre 2025 modifiant le décret n° 2024-1212 du 27 décembre 2024 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, à Saint-Martin et en Polynésie française](#) – <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville-qpv/> – <https://sig.ville.gouv.fr/> ;
 - zones de revitalisation rurale (selon appellation et textes en vigueur) : [France ruralités revitalisation | collectivites-locales.gouv.fr](#) ;
 - bassins de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR ;
 - intercommunalités ayant signé un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte-signes-840>
(Les différentes listes sont téléchargeables sur Osiris – rubrique Mes documents).

OU

- Des critères sociaux :
 - jeunes sans soutien familial (dont le foyer ne dispose pas de revenus ou de ressources suffisantes pour le soutenir dans son parcours vers l'insertion ou l'autonomie) ;
 - bénéficiaires de la garantie jeunes ou du contrat d'engagement jeune (CEJ) ;
 - résidents en foyer de jeunes travailleurs ;
 - jeunes mineurs bénéficiant d'un suivi protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ;
 - bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou d'un contrat jeune majeur ;

- réfugiés.

OU

— Des critères de niveau de formation :

- jeunes en situation de décrochage scolaire ;
- jeunes bénéficiant du programme Promo 16 -18 piloté par l'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) ;
- jeunes sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant ou professionnel ;
- jeunes en cours ou fin d'accompagnement dans une école de la 2^e chance ou un centre de l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (Epede).

OU

— Des critères de difficultés d'insertion particulières (dans la limite de 5 % du nombre d'entrants) :

Jeunes n'entrant pas dans les critères d'éligibilité fixés ci-dessus, dont le projet professionnel est avéré, et dont le parcours ne pourrait être concrétisé sans le concours du dispositif Sesame.

Annexe 2 – Répartition budgétaire et cibles par région – Sesame 2026

Tableau de répartition budgétaire et des cibles par région

Région	Part régionale 2026	Crédits Drice 2026 Sesame BOP 219	Crédits Drice 2026 Sesame BOP 163	Total général crédit 2026	Cible Nouvelles entrées	Cible Bénéficiaires femmes	Cible Bénéficiaires QPV ou ZRR	Cible Bénéficiaires parcours qualifiants
Auvergne-Rhône-Alpes	9,49 %	217 000 €	84 413 €	301 413 €	151	60	98	60
Bourgogne-Franche-Comté	4,62 %	105 500 €	41 094 €	146 594 €	73	29	47	29
Bretagne	3,33 %	76 000 €	29 620 €	105 620 €	53	21	34	21
Centre-Val de Loire	4,28 %	98 000 €	38 070 €	136 070 €	68	27	44	27
Corse	0,90 %	20 500 €	8 005 €	28 505 €	14	6	9	6
Grand Est	7,87 %	180 000 €	70 003 €	250 003 €	125	50	81	50
Hauts-de-France	9,60 %	219 500 €	85 391 €	304 891 €	152	61	99	61
Île-de-France	15,42 %	352 500 €	137 159 €	489 659 €	245	98	159	98
Normandie	4,73 %	108 000 €	42 073 €	150 073 €	75	30	49	30
Nouvelle-Aquitaine	9,47 %	216 500 €	84 235 €	300 735 €	150	60	98	60
Occitanie	9,89 %	226 000 €	87 971 €	313 971 €	157	63	102	63
Pays de la Loire	4,74 %	108 500 €	42 162 €	150 662 €	75	30	49	30
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,57 %	150 000 €	58 439 €	208 439 €	104	42	68	42
Total Métropole	90,91 %	2 078 000 €	808 635 €	2 886 635 €	1 442	577	937	577
Guadeloupe	1,09 %	25 000 €	9 696 €	34 696 €	17	7	11	7
Guyane	2,40 %	55 000 €	21 348 €	76 348 €	38	15	25	15
Martinique	0,90 %	20 500 €	8 005 €	28 505 €	14	6	9	6
Mayotte	2,35 %	53 000 €	20 903 €	73 903 €	37	15	24	15

Région	Part régionale 2026	Crédits Drice 2026 Sesame BOP 219	Crédits Drice 2026 Sesame BOP 163	Total général crédit 2026	Cible Nouvelles entrées	Cible Bénéficiaires femmes	Cible Bénéficiaires QPV ou ZRR	Cible Bénéficiaires parcours qualifiants
Réunion	2,35 %	53 000 €	20 903 €	73 903 €	37	15	24	15
Total Drom	9,09 %	206 500 €	80 855 €	287 355 €	143	58	93	58
Réserve nationale		0 €		0 €				
Total général	100 %	2 284 500 €	889 490 €	3 173 990 €	1 585	635	1 030	635

Conseils, comités, commissions

Nomination des représentants du personnel, des représentants de la Mutuelle générale de l'éducation nationale et des membres de l'administration à la commission nationale d'action sociale – Modification

NOR : MENH2607549A

→ Arrêté du 3-4-2026

MEN – DGRH C1-3

Vu arrêté du 7-3-2013 modifié ; arrêté du 7-4-2023 ; arrêté du 23-5-2023 modifié
Considérant le courriel adressé par la secrétaire générale de l'Unsa Éducation en date du 10-3-2026, informant du remplacement d'une représentante titulaire de l'Unsa Éducation au sein de la Cnas

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du 23 mai 2023 susvisé, fixant la liste nominative des représentants du personnel à la Commission nationale d'action sociale, est modifié ainsi qu'il suit :

Au titre de l'Unsa Éducation

— En qualité de représentant titulaire :

Au lieu de : Karine Avvenenti

Lire : Séverine Millot

Article 2 – Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 3 avril 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Christophe Gehin

Conseils, comités, commissions

Nomination des membres des commissions chargées d'établir les sujets de l'examen conduisant à la délivrance des classes Tapisserie d'ameublement et Tapisserie décoration du diplôme Un des meilleurs ouvriers de France

NOR : MENE2608339S

→ Arrêté du 13-4-2026

MEN – DGESCO A2-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 338-15 ; arrêté du 5-5-2025 ; arrêté du 28-5-2025 ; propositions du Comité d'organisation du concours Un des meilleurs ouvriers de France et des expositions du travail

Article 1 – Les personnalités figurant dans l'annexe à la présente décision sont nommés membres de la commission chargée d'établir les sujets de l'examen conduisant à la délivrance des classes Tapisserie d'ameublement et Tapisserie décoration du diplôme Un des meilleurs ouvriers de France, prévues à l'article D. 338-15 du Code de l'éducation.

Article 2 – La directrice générale de l'enseignement scolaire est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 13 avril 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Caroline Pascal

Annexe – Membres des commissions de sujets de l'examen conduisant au diplôme Un des meilleurs ouvriers de France Membres des commissions de sujets de l'examen conduisant au diplôme Un des meilleurs ouvriers de France

Commission groupe V : Métiers de l'habitation-bois, ameublement : Métiers de l'habitation-bois, ameublement

Membres du jury pour la délivrance du diplôme Un des meilleurs ouvriers de France

Classes	Noms Prénoms	Qualité
6 – Tapisserie décoration	David Belliard	Président
6 – Tapisserie décoration	Nicole Quenderf	Membre
7 – Tapisserie d'ameublement	David Belliard	Président
7 – Tapisserie d'ameublement	Nicole Quenderf	Membre